

Dessin d'Edmond-J. Massicotte (Droit réservé)

Vol. X — No 32
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe: $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
MERCREDI, LE 8 JUIN, 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

Mémoire des C.F. de Saskatchewan

1938			MAI			1938
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LES VERITES DE LA SEMAINE

Le Gouvernement d'Ottawa n'a pas encore nommé au Senat, le sénateur qui doit représenter la minorité franco-albertaine. Pour la vingtième publication.

Une poignée d'orangistes de Toronto, a détraqué ces jours derniers devant la Commission Rowell. Ils ont fait une sortie contre le Mémoire du Comité Permanent des Congrès de la Langue Française. Après tout, ces sortes de citrons se tuent eux-mêmes par le ridicule, et ils ne seront donc jamais assez murs pour avoir un tout petit grain de bon sens national.

M. Donatien Frémont de la Liberté de Winnipeg, a saisi dernièrement, un discours de M. Beaudry Leman, pour servir à ses lecteurs, "Des paroles de bon sens". Ouais ... Quand un banquier prend la défense du tel ordre économique existent et répète à défoncer les oreilles d'un sourd, que le régime bancaire est ce qu'il y a de mieux, il faut nous prosterner, car on nous présente "D'éminents économistes" ... Le Canada de Montréal, le Soleil de Québec et tous les gros journaux sont aussi de cet avis-là ... Preuve que c'est vrai.

Je remarque dans un journal du jour qu'une Association à Montréal se dénomme "L'A.C.F.A.", ce qui veut dire: "L'Association Canadienne-Française des Aveugles". Ca se ressemble comme deux gouttes d'eau avec notre Association nationale en Alberta, cette histoire-là. Je veux dire évidemment que les initiales et le nom se ressemblent. Et défense à qui que ce soit de faire des malices, autrement on pourrait peut-être être obligé de changer de nom.

OTTAWA — Sir Edward W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devrait faire connaître au comité du Sénat sur les chemins de fer dans tous ses détails l'aspect financier de l'unification des deux systèmes de transport ferroviaire du Canada, a dit, à la séance du comité sur les chemins de fer le leader du gouvernement à la Chambre Haute, l'hon. sénateur Raoul Dandurand.

OTTAWA — Sur motion de M. Paul Martin, libéral, d'Essex, la Chambre des Communes a approuvé un projet de loi amendant la loi sur les droits d'auteur. Selon M. Martin, ce bill a pour but de protéger le public contre les droits exclusifs de certains propriétaires de droits d'auteur. Il ne s'appliquera qu'aux Canadiens et ne touchera pas aux conventions internationales sur les droits d'auteur.

L'ATHEISME AU CANADA

LE CAS DU "TRUTH SEEKER"

Nous avons en mains un certain nombre de copies d'une revue américaine intitulée "The Truth Seeker", organe de "La Société Américaine pour l'avancement de l'Athéisme", et nous avons pareillement toute une série de feuillets de propagande athée de cette même Association.

Nous possédons aussi, en vertu d'un dépot de documents demandés à la Chambre des Communes, le 2 mai, 1938, par M. Réné Pelletier, député de la Rivière la Paix, une copie de toute la correspondance et autres documents échangés entre cette "Association américaine pour l'avancement de l'athéisme", et le Départment du Revenu National. Ce dossier porte le numero de filière 195,352, et il a été préparé à la demande l'Honorable Sécrétaire d' Etat, avec la référence No. 184.

De toute cette documentation fue nous possédons, il ressort:

1-que Les feuillets de propagande de "L'Association Américaine pour l'Avancement de l'Athéisme", portent par exemple des titres comme ceux-ci qui en disent assez long sur leur caractère blasphématoire, révolutionnaire et tout simplement immoral.: "The Bible in the Balance", "Why I am not a Christian", "Atheist Poetry", "Christianity's bloody Record", "We are atheist: Because" ..etc

2.-que la Revue "The Truth Seeker", s'attaque directement à Dieu et est elle-même, blasphématoire, révolutionnaire, im morale et indécente.

3.-que M. H. D. Scully, commissaire des Douanes au Canada, a permis l'entrée au pays, du "Truth Seeker", en vertu d'un Memorendum en date du 26 janvier, 1938.

4.-que le 14 septembre, 1895, l'Honorable Monsieur A. P. Caron, alors Maître-Général des Postes refusait l'entrée au Canada, au "Truth Seeker", par les Services postaux de Sa Majesté.

5.-que le 16 septembre, 1895, M. W. D. Lesuer, du Bureau du Maître-Général des Postes, écrivait à M. E. M. MacDonald, le Rédacteur-directeur du "Truth Seeker" de New York, ceci: "Le maître Général des Postes n'a aucune hésitation pour décider, et sa décision est approuvée par le Ministre de la Justice, que "Le Truth Seeker", en raison du caractère de son contenu, est un journal qui selon les lois de ce pays, doit être exclus du Service des Postes."

6.-qu' aujourd'hui, un M. J. S. Roe, examinateur et censeur des publications, pour le comptedu. Commisaire des Douanes, un employé supérieur dans l'administration d'un pays chrétien, trouve qu'il n'y a rien d'immoral ni d'indécent, dans une revue athée qui a précisément pour but officiel de faire la guerre à Dieu.

Déjà un certain nombre de journaux entr"autres le Western Catholic d'Edmonton, L'Ordre Social de Moncton, L'Action Catholique de Québec, La Frontière de Timmins, etc... ont dénoncé énergiquement le "Truth Seeker" et la propagande de l'Association Américaine pour l'Avancement de l'Athéisme, "et ont demandé publiquement aux autorités la pro tection qui s'impose contre cette guerre à Dieu au Canada.

Nous nous faisons nous-même un devoir de protester publiquement au nom de toute notre population, contre l'entrée au Canada du "Truth Seeker", et de toute la propagande de l'Association américaine pour l'Avancement de l'Athéisme. Il n'y a aucun principe libéral qui puisse autoriser et permettre la guerre à Dieu dans un pays chrétien comme le nôtre.

C'est pourquoi, nous demandons à l'honorable ministre de la justice, comme à l'honorable minstre des Douanes, et à celui des Postes, d'ajouter à la liste des publications blasphématoires, révolutionnaires, indécentes et immorales, "Le Truth Seeker", et toute la propagande qui s'y rattache, et de protéger le Canada, contre l'athéisme au moins de ce côté-là, en attendant que nous leur dénoncions plusieurs autres côtés où Dieu est attaqué.

EPHEMERIDES

En Alberta

IL Y A 32 ANS

Sa Grandeur Mgr. Legal est parti pour le Sud. Sa Grandeur vsitera Calgary, Red Deer, etc., et les nouvelles colonies françaises sur la rivière Bataille, et sera de retour à Saint Albert, pour le 17 courant, anniversaire de sa consécration.

A Strathcona, a été célébré lundi la marriage de M. H. Dunn de Ranfurley, et de mademoiselle Emma Lavigne de Strathcona.

Messieurs Ernest et Emile Paradis, de Holyoke, Mass., sont deux nouveaux airivées ici. Ils logent au Richelieu.

* * *

IL Y A 25 ANS

Plus de huit cents délégués venus de tous les points de la province, prennent part au Grand ralliement de la deuxième convention annuelle de la Société du Parler Français en Alberta, les 10, 11 et 12 juin.

Henri Bourassa prend la parole à la convention annuelle de la Société du Parler Français de l'Alberta, et un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle pendant plusieurs minutes. C'est une véritable ovation à l'endroit du chef nationaliste.

M. Amédée Denault délégué de Québec à la Convention d''Alberta du Parler Français, était accompagné de M. Ernest Bilodeau, ancien employé de la Banque nationale à Paris. M Bilodeau a l'intention de séjourner pendant quelque temps parmi nous.

* * *

IL Y A 8 ANS

Le Gouvernement de l'Alberta vient de nommer son premier agronome bilingue dans la personne de M. J. H. Tremblay, qui vient de l'Ontario et est parfaitement au courant des conditions agricoles de l'Alberta.

Mardi, la 11 juin, avait lieu le mariage de M. Euclide Villeneuve de Lamoureux à Mlle Marie Laure Normandeau de Lamoureux, fille de M. et Mme Joseph Normandeau.

S. G. Mgr. Joussard vient de démissioner pour raison de santé, et on a célébré son cinquantenaire d'ordination sacerdotale.

Nos amis de Saint Paul viennent de fonder un volumineux confrère qui a pris nom "L'espiègle".

M. l'abbé Z. Alary, de Montréal vient d'envoyer au Concours français de l'A.C.F.A. le don généreux de $100. C'est le don le plus généreux reçu cette année pour le concours de français.

La chorale de St. Jaachim ira chanter la messe à Lamoureux a l'occasion de la fête de St. J. Baptiste. Le sermon de circonstance sera prêché par le R. P. Langlois.

Histoire du Canada

ARRIVEE des PREMIERS RECOLLETS

En 1615, Champlain amena de France quatre Récollets, les premiers missionnaires qui aient annoncé l'évangile sur les bords du St-Laurent.

Le vaisseau qui apportait les Récollets, mouilla à Tadoussac, le 25 mai 1615. Le Père Commissaire, Denis Jamay, destina pour Québec le Père Dolbeau et le Frère Duplessis.

Champlain monta avec ces derniers, par la première barque, pour y choisir le lieu d'une chapelle à bâtir. Autant qu'on peut en juger, cette chapelle fut placée en arrière de l'habitation au fond d'une jolie petite anse appelée Cul-de-Sac. Ce fut là, pendant plus de quatorze ans, la première église paroissiale du pays.

On y dit la messe pour la première fois à la fin de juin de cette même année.

Le Père LeCaron n'arrêta pas à Québec, il se rendit de suite au Sault Saint-Louis, impatient de commencer l'exercice de son zèle parmi les sauvages, et il se décida à monter avec eux jusqu'aux pays des Hurons.

C'est pendant cette année 1615 que Champlain dut entreprendre une autre campagne contre les Iroquois, mais dont le succès ne fut pas brillant. Il fut même blessé durant une attaque.

Billet

Entre nous autres

...Voilà une semaine que je suis dans ma vieille paroisse, un peu comme un revenant. Après trente ans, c'est tout du monde nouveau, du monde qu'on ne reconnaît plus. Mais, on se replace vite, car, à part les visages, tout est resté pas mal pareil. La vieille maison de pierre au milieu des arbres, la grand'chambre qu'on n'ouvre que pour les grandes occasions, les meubles anciens couverts de leur housse. J'ai fait le tour des bâtiments, j'ai bien remarqué quelques nouvelles machines, mais, par contre, c'est encore le même bout de planche qui accote la porte de grange, et le taquet qu'on avait posé, de mon temps, à la porte de remise, attend encore la barrure neuve.

Dimanche, j'ai repris ma place à l'église dans le banc de famille. Mon livre de messe, souvenir de première communion, était encore là. Le curé a changé, mais celui qui a pris sa place parle des mêmes histoires et fait les mêmes recommendations. Jos. Latulipe est mort, mais aujourd'hui, c'est son garçon qui dort à sa place, pendant le sermon. Je suis allé faire un tour au cimetière où mes vieux parents reposent et où déjà bon nombre de mes amis m'ont précédé. Tout cela fait réfléchir. Tous ceux-là sont partis et le monde va pareil. Notre tour s'en vient à nous aussi. Mes vieux os ne reposeront pas là, dans le lot de famille, mais nous nous retrouverons là-haut, j'espère.

Le soir, on vient veiller à la maison, parler du bon vieux temps et, surtout, parler de l'Ouest. Ce qu'on en a des questions à poser.... Non, les sauvages ne sont plus dangereux; il y a maintenant des autos, des chemins et des chars. On veut savoir ce que nous faison de notre $25.00 par mois et si nos dividendes ont augmenté depuis trois ans que nous avons le Crédit Social, etc., etc. Tout le monde écoute, les yeux grands comme des piastres, et ma vieille, dans son coin, est entourée des créatures qui en ont autant à demander elles aussi. Ils sont tout étonnés de savoir qu'on ne gèle pas tout rond à 60 degrés sous zéro; qu'il fasse clair à dix et onze heures du soir; qu'on ne puisse sortir en auto quand il pleut, et toutes sortes de choses pareilles. Mais il y a un bout à tout, on finit par se coucher pour recommencer le lendemain.

Maintenant que j'ai vu les parents, les amis qui restent encore, que j'ai fait mon pèlerinage à l'église et au cimetière, je suis prêt à m'en retourner, car je commence à m'ennuyer, et Catherine est inquiète: il y a ses poulets qui doivent être éclos et que personne ne peut soigner comme elle; son jardin qui est levé et qui a, sans doute, besoin de sarclage. Alors je lui ai dit: "Grèye-toi, on s'en retourne chez nous." Car, après tout, il n'y a rien comme chez nous. En bas-Canada, c'est bien beau: tout le monde parle français; ils n'ont pas de grêle et pas de gelées; le prix du blé ne les empêche pas de dormir; ils ont de belles maisons, de beaux chemins et de beaux arbres, mais ce n'est plus chez nous, voyez-vous.... Je m'ennuie de mon "shack" et de mes vieux bâtiments en logs. Le ciel me paraît plus bas et le temps plus lourd; on ne respire pas à pleins poumons comme dans nos plaines.

Je m'en reviens content d'avoir revu tout cela une dernière fois, mais content de revenir où sont établis mes enfants, à mon homestead que j'ai cassé, où j'ai mis mon travail et ma vie; à ma petite église qui n'est pas encore finie, en un mot, de revenir chez nous.

J'en aurais encore long à vous conter, car moi aussi j'ai questionné, mais en m'en revenant, ça va se tasser et peut-être que je trouverai quelque chose à vous dire, la semaine prochaine, de ce qui se fait là-bas et qui pourrait nous servir à nous aussi.

Je vous laisse le bonjour en vous disant que je voudrais bien embarquer avec ma lettre pour être de retour au plus coupant.

PAMPHILE

PRESENTE A LA COMMISSION ROWELL PAR LE PRESIDENT DU COMITE PERMANENT DES CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE

La minorité catholique canadienne-française de la Saskatchewan désire exposer aux Membres de la Commission royale entre le Dominion et les provinces les considérations suivantes:

Griefs des Canadiens français de la Saskatchewan

Les griefs des Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne s'adressent pas à l'Acte confédératif lui-même mais à la non-application qui s'en est faite et s'en fait encore des clauses relatives à leurs droits et privilèges tant au point de vue catholique qu'au point de vue national.

En effet, lorsqu'eut lieu la Confédération, la province de la Saskatchewan, n'existant pas encore, ne pouvait être partie contractante.

Ce ne devait donc être que par extension que l'Acte de 1867 s'appliquerait à elle en la dotant, lors de sa constitution, d'un régime d'institutions et de garanties analogues à celui des provinces confédérées.

Ces griefs peuvent se grouper sous deux chefs:

A.—La législation provinciale dénie aux Franco-Canadiens:

1.—En tant que **catholique**, tout droit à des écoles de choix, ce dont l'Acte confédératif se porte cependant garant;

2.—En tant que **nationaux**, toute possibilité d'exercer leur droit, garanti par l'esprit qui a servi de base à la Confédération, à l'usage de la langue française;

a) Soit dans le **domaine public;**

b) Soit dans le **domaine de l'enseignement public** à tous les dégrés.

B.—L'administration fédérale prive les Franco-Canadiens, dans la pratique, du privilège qui leur a été accordé par l'Acte de 1867, de l'usage courant et libre de la langue française, dans tous les domaines qui lui sont propres: Postes, Douanes, Banque du Canada, Radio-Etat, Fonctionnarisme, etc.

Chacun de ces griefs fera l'objet, ci-après, de thèses exposant, d'une part les sources des droits, d'autre part, les mesures de redressement qu'il serait à propos de prendre.

(Suite à la page 4)

Le Pape bénira les congressistes

Québec entendrait la voix du Souverain Pontife, par la radio, le jour de la clôture du Congrès eucharistique national du Canada, le 26 juin. Le comité central d'organisation par l'intermédiaire de M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, et l'un des directeurs de la société Radio-Canada, délégué de S. Em. le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, au Congrès eucharistique international de Budapest, est à faire des démarches pour obtenir la réalisation de cette insigne faveur. On espère que Sa Sainteté le Pape Pie XI condescende à prononcer une allocution à l'occasion de la clôture du congrès de juin. Ce serait la première fois que le T. St-Père s'adresserait directement à la population canadienne réunie à Québec. Des pourparlers sont actuellement en cours avec les réseaux de la Cité Vaticane, des Etats-Unis et du Canada.

DES CENTAINES DE MILLIERS EXECUTES

BUDAPEST — "Des centaines de milliers d'hommes ont été exécutés dans le territoire envahi par les républicains espagnols, pour la simple raison qu'ils étaient catholiques", a déclaré le cardinal Goma Y Tomas, primat de l'Espagne, à l'ouverture du Congrès eucharistique.

Le corps des insurgés, dit-il, représente "Dieu et l'Eucharistie", tandis que les régions du gouvernement sont mues par "la haine, la vengeance et la soif de l'assassinat."

Le R. P. DESNOYERS VIENDRA dans l'OUEST

QUEBEC — Le Révérend Père A. Desnoyers, oblat de Marie-Immaculée, assistant du supérieur général de cette congrégation, est arrivé à Quebec à bord de l'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien. Venu au pays, il y a trois ans, le R. P. Desnoyers viendra cette année dans l'Ouest canadien, où il aura à étudier le problème des écoles indiennes. Profitant de son passage au Canada, il prendra part également aux fêtes qui se dérouleront cet été: le Congrès eucharistique national et le sacre de Mgr. Langlois, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

FIN DE PERSECUTION?

BERLIN — Le chancelier Hitler aurait décidé de cesser toute persécution religieuse. Il aurait été déçu par le fait que le "christianisme allemand" n'a pas ébranlé les autres confessions religieuses. Il aurait ordonné à son état-major de ne plus attaquer le christianisme, ni la personne de Jésus-Christ. C'est du moins un bruit qui court dans les milieux protestants de Berlin.

S. E. Mgr GUY en N.-E.

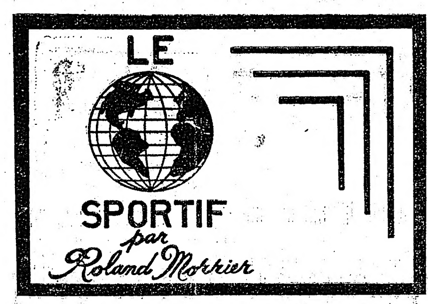
MONCTON — Monsieur l'abbé Sylvio Morin est en visite à Moncton depuis le 20 mai et est l'hôte de Mgr l'Archevêque. Il doit passer ici une dizaine de jours et accompagnera son Evêque, S. E. Mgr Jos. Guy, de Gravelbourg, à Chéticamp, N.-E., où il doit élever à la prêtrise, le 11 juin prochain, M. l'abbé Paul Poudreau, de cet endroit, qui se sa destine aux missions de l'ouest dans le diocèse de Gravelbourg.

LE PRIX GARIEPY

TROIS-RIVIERES, Que. — Henri Julien Lemire a remporté le prix offert par l'hon. W. Wilfrid Gariépy pour le meilleur travail par un élève de l'Académie de la Salle sur la vie du Père Buteux.

LE TROPHEE TWEEDSMUIR

WINNIPEG—Le trophée Tweedsmuir, offert à l'acteur qui interprète le mieux son rôle en français et en anglais a été remporté, cette année, par Mme Pauline Boutal, de St-Boniface, et par M. Frank Rostance, de Toronto. Mme Boutal, qui fait partie du cercle Molière, jouait le rôle de Soeur Jeanne dans "Le Chant du Berceau". Elle a aussi remporté le prix offert par le comte Robert de Dompierre, ministre de France au Canada, attribué à la meilleure actrice de langue française.



ARMSTRONG DEFAIT ROSS

* * *

Armstrong choisi par la commision athlétique comme étant le plus aggrésif et dangereux boxeur de la saison 36-37 vient de remporter une décisive victoire sur le champion de la catégorie 145 livres Barney Ross. Quoique cédant une différence de 18 livres Henry Armstrong obtint la décision unanime des juges et de l'arbitre. Ainsi nous nous trouvons avec un autre négre a la tête d'une des catégories de pugilistes, Louis, champion poids lourd, John Henry Lewis, champion poids mi-lourd, et maintenant Henry Armstrong, champion de la classe 145 livres.

La récente rencontre Ross Armstrong fut la troisième que ce dernier ne gagna pas par KO, nous pouvons donc juger de sa force par son record imposant de 39 KO en 42 combats.

"GRADS" VICTORIEUSES

* * *

Percy Page et ses Grads d'Edmonton viennent de completer leur saison 38-39 pour la coupe Underwood emblématique de la suprématie mondiale féminine de la balle au panier. La coupe demeure pour une autre année entre les mains habiles de nos Grads.

Il serait bon de mentionner néanmoins que les Grads perdirent une partie, la troisième, et que dans cette joute l'équipe americaine déclassa les Grads. Leurs tires au panier étaient plus précis, leur jeu d'ensemble plus régulier; heureusement pour nos Grads qu'elles reprirent leur formé régulière dans la quatrième joute, car autrement le verdict aurait pu être bien different. Contrairement a l'opinion générale avant coureuse, que cette équipe de Cleveland n'était pas du calibre de celle de Chicago, que les Grads vainquirent au début de cette saison, cette dernière série Grads-Cleveland fut de balle au panier bien supérieure à ce que nous avions vu auparavant.

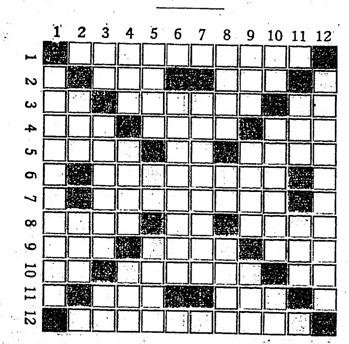
LOUIS — SCHMELLING

* * *

La bataille du siècle!!! Telle est le qualificatif de cette rencontre prochaine et les Juifs grippe-sous se frottent les mains en espérant une des plus lucratives bourses encore payées aux portes d'une rencontre pugilistique. Encore nos amis des Etats se sont faits duper magistralement, mais ils aiment apparemment à se faire jouer de telle façon, car nous verrons sans aucun doute l'une des plus grandes foules encore assemblées à un combat de boxe lors de cette rencontre. Je choisis Schmelling ne KO par Louis même s'il eut un avantage frappant du commmencement à la dernière ronde; si Schmelling se met dans la tête de remporter la couronne mondiale en allemagne, il devra la prendre par KO et non autrement.

MOTS CROISES

PROBLEME No 18



HORIZONTALES

1—Arrangement sans soin. 2—Nom vulgaire des labrax, poissons de mer dont la chair est très estimé — Pommade de blanc de plomb. 3—Lettres de trop — Qui est en enfer — Particule qui jointe par un trait d'union au mot OUI ou parfois à NENNI, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. 4—Large cuvette de métal, dans laquelle on se fait des lotions à grande eau sur le corps — Terre très blanche qui les Chinois emploient à la fabrication de la porlaine — L'un des quatre points cardinaux. 5—Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté — Sans vêtement — Préfixe qui indique la multiplication par dix dans les noms de meusre. 6—Aéroplane à un seul plan de sustentation. 7—Digne de blâme. 8—Air, mélodie — Lettre de acajou — Toujours, en langue anglaise. 9—Mot arabe signifiant fils — Les lettres de conti. — Pronom féminin. 10—Article simple — Celui qui grée les navires — Lettres de égée. 11—Trois voyelles — Forme du verbe tiler. 12—Président des jeux publics chez les Grecs.

VERTICALES

1—Qui peut être attaqué. 2—Sain mélange — Lettres de Réné. 3—Préposition latine qui signifie: de, par, pour indiquer un rapport d'éloignement — Petit enfant — Lettres de Egée. 4—Fils de Jacob; donna son nom à l'une des tribus d'israël — Partie du nom d'un breuvage très répandu au Canada — Préfixe indiquant que l'idée de terre figure dans le mot composé. 5—Une des trois divisions administratives de l'Algérie — Lettres de navet — Courage, audace. 6—Espèce d'aliénation mentale. 7—Ancienne vielle et port des Locriens, sur l'ishme de Corinthe. 8—Qui n'a pas l'usage de la parole — Lettres de Lebel — Lettres de huit. 9—Notre première mère — Les lettres de dalle — Chemin de ville. 10—Négation — Un des noms vulgaires de la moutarde noire — Conjonction copulative, qui sert à lier les parties du discours. 11—ouverain d'un duché. 12—action de cadastrer.

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

L'IDEE de l'abbé GROULX

Quand M. Groulx parle d'état français il n'entend pas que l'état politique. Il n'y a qu'à lire son discours **L'Histoire gardienne de traditions vivantes** pour s'en rendre compte. Pour lui l'état français est beaucoup plus une manière d'être et de vivre qu'un simple organisme politique. Dans l'ordre des valeurs spirituelle, il place notre catholicisme au-dessus de tout. **"Le catholicisme, chez nous, dit-il, transcende toute notre vie nationale."** Viennent ensuite nos manières d'être, de vivre et de penser suivant notre destinée et plus hautes aspirations. Seulement, et c'est ici qu'on nous chicane le plus, si M. l'abbé Groulx, à la suite de Maurras, refuse à la politique la première place dans l'ordre de la dignité, il la lui concède manifestement dans l'ordre du temps. La politique chez nous, en ravalant le niveau moral et en diminuant le bien-être matériel des masses, a fait un tel gâchis de notre état français, ou plutôt de notre état de Français, qu'elle nous doit réparation immédiate. C'est pourquoi **L'Histoire gardienne de traditions vivantes** est avant tout un testament politique dont les principaux codicilles nous recommandent de réaliser l'état français le plus tôt possible. L'état français (politique) d'abord pour mieux réaliser notre état de Français ensuite. Le catholicisme, quant à lui, transcende ces deux état, mais, parce que catholiques nous avons le devoir de rester nous-mêmes, c'est-à-dire Français, et de prendre tous les moyens dont nous disposons pour y arriver. D'ailleurs, M. l'abbé Groulx n'est pas qu'un historien;; ;c'est avant tout un prêtre, et un saint. On ne saurait donc mettre en doute l'orthodoxie et la haute portée morale de ses enseignements et de ses directives.

COMMUNISME, FASCISME ET DEMOCRATE

Hier encore, les Juifs parlaient de Communisme, Fascisme et Démocratie. Aujourd'hui, ils ne parlent que de deux choses: Démocratie et Fascisme. Ils essaient même de nous faire croire que l'Union Soviétique est la plus parfaite des démocraties!

Ils ont raison. Car, il n'y a en réalité que deux camps en présence: le Fascisme ou contrôle absolu d'une nation par ses nationaux; la Démocratie (libérale, socialiste ou communiste) ou contrôle d'une nation par n'importe qui sauf ses nationaux.

Démocratie libérale, socialisme et communisme ne sont que les trois stages d'une même idée juive. S. S. Pie XI, dans son encyclique "Quadragesimo Anno" a écrit avec beaucoup de sagesse: "Le socialisme a le libéralisme pour père et le communisme pour héritier." Les trois sont une seule et même erreur, à un degré de développement différent; les trois font corps ensemble, les trois trouvent toujours moyen de s'unir dans la lutte comme le prouvent les Fronts Populaires, comme l'a prouvé l'exemple d'Ottawa quand il s'est agi d'abolir l'article anticommuniste 98 du Code Criminel.

CE QUE DEVRAIT ETRE LA DEMOCRATIE

Mais au juste, que devrait être la démocratie? Ca devrait être le mode de gouvernement par lequel le peuple, par ses représentants, administre lui-même les affaires du pays.

Si nous nous intéressons le moindrement à l'administration des affaires du pays, forcément nous nous rendons compte jusqu'à quel point la définition de la démocratie ne s'applique plus.

La démocratie n'est même plus une démocratie! ET POURQUOI?

PARCE QUE LE REPRESENTANT DU PEUPLE n'est plus qu'une machine à voter les lois de son PARTI;

PARCE QUE LE REPRESENTANT DU PEUPLE subordonne les intérêts de ses mandats à ceux de son PARTI;

PARCE QUE LE REPRESENTANT DU PEUPLE ne parle au Parlement que s'il préconise les mesures de son Parti et de ses chefs;

PARCE QUE LE REPRESENTANT DU PEUPLE n'est plus qu'un préposé de bureau de placement distribuant les bienfaits du patronage;

PARCE QUE LE REPRESENTANT DU PEUPLE se conduit toujours, durant son stage au Parlement, de façon à ne pas nuire à ses chances d'être casé pour services politiques à la fin de son mandat;

PARCE QU'IL N'Y A QU'UNE CHOSE qui distingue les conservateurs des libéraux, et qui les divise, et cette chose, c'est le PATRONAGE.

C'est donc loin d'être le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple!

C'est plutôt l'asservissement du peuple par les puissances d'argent et pour les puissances d'argent.

Solution du problème no 17

```
 A B B O T S F O R D
B   A A R     I P E   A
A N   C A N N E S   A B
N I D   N E A R   D E I
D A U B   G T   A U B E
E   N E G A T E U R   T
N   B A S T I L L E   I
O Y A T   I E   T A R N
I E R   N O R A   U U E
R U   S E N E V E   M E
E   A I S     E S T   S
  A B S T R A C T I F
```

L'ABITIBI, PAYS de L'OR

par Emile BENOIST

Ce livre est le premier du genre qui se publie chez nous. L'auteur, journaliste de carrière et spécialisé dans le grand reportage, a fréquenté l'Abitibi et le Témiscamingue, c'est-à-dire le Nord-Ouest québécois, depuis une quinzaine d'années. Il a été témoin de la transformation de cette vaste région par la colonisation d'abord et, ensuite, au cours des dix dernières années, par l'industrie minière. Il a connu les villes de Rouyn et de Noranda à leur naissance, alors qu'elles n'étaient encore que des agglomérations de tentes et de cabanes en billes perdues dans la forêt des épinettes noires. Plus récemment, il a vu naître et grandir, presque du soir au matin, les villes champignons de Val d'Or, de Sullivan, de Bourlamaque, de Malartic, d'O'Brien, grouillantes de vie, entourées d'invraisamblables banlieues. De ces peuplements que détermine la course à l'or, il donne des descriptions aussi vraies que pittoresques et hautes en couleur.

Les pages qui sont consacrées à la colonisation démontrent que l'industrie minière ne nuit pas à l'ouverture des terres neuves mais qu'elle l'aide beaucoup, lui survient comme un adjuvant précieux.

En compagnie de géologues, d'ingénieurs et de chimistes, l'auteur a assisté sur le terrain à la prospection scientifique de gisements aurifères, il est descendu au plus creux des mines. Tout cela, il le décrit de même que les procédés de l'usinage pour la récupération du métal précieux.

L'ouvrage, de 200 pages, est abondamment illustré et contient une carte de la région étudiée et de tout le Nord-Ouest québécois.

L'ABITIBI, PAYS DE L'OR, est le troisième volume du ZODIAQUE DEUXIEME publié aux EDITIONS DU ZODIAQUE, à Montréal. Il est en vente dans toutes les librairies au prix de 75 sous, édition populaire, $1.00, édition de luxe numérotée. L'abonnement aux douze volumes du Zodiaque Deuxième (édition de luxe numérotée) est de $10.00 payables d'avance ou $12.00 payable $1.00 sur réception de chaque volume.

PARTICIPATION DES C. F. à la GRANDE GUERRE

S'il est une question qui soulève en ce moment de violentes polémiques, c'est bien celle de la participation du Canada à la prochaine guerre. Et nulle part, la lutte n'est aussi ardente que dans le Québec, où le peuple a toujours été traditionnellement opposé à la guerre.

Devant l'urgence du problème, il importe de bien étudier les précédents de 1914-1918, chez nous, pour en tirer les conclusions les plus sages et les plus saines. Car on pourra toujours s'attendre à trouver, à l'étranger, des gens qui désireront nous engager dans un conflit quelconque. Il s'en est trouvé dans le passé.

Ainsi, M. André Siegfried, de l'Institut, a publié, il y a quelque temps, un ouvrage: **"Le Canada, puissance internationale"**, qui a connu, à juste titre, un grand retentissement. Seulement, M. Siegfried y prétend que nous, les Canadiens français, n'avons pas fait tout notre **devoir envers la France et l'Angleterre**, pendant la Grande Guerre. Comme cette thèse est assez répandue, M. Jacques Michel a voulu l'étudier, une fois pour toutes. "LA PARTICIPATION DES CANADIENS FRANCAIS A LA GRANDE GUERRE" est le résultat de ses recherches.

M. Michel soutient d'abord que sans aucun doute notre participation à la Guerre n'a pas été ce qu'elle aurait pu être, encore que les statistiques ne nous rendent pas justice sur ce point. Il montre aussi que les luttes scolaires de l'Ontario, où notre patrimoine français était gravement menacé, la campagne nationaliste, menée par M. Bourassa, avec l'appui de la majorité du clergé, et le recrutement anglais et protestant ont sûrement eu pour effet de restreindre notre participation au conflit. Mais on aurait tort, prétend-t-il, de voir là les raisons profondes de notre abstention, en tant que peuple, pour les motifs suivants:

1.—Nous sommes citoyens d'Amérique et nous n'avons rien à faire dans des conflits qui se passent à des milliers de milles, où nos intérêts immédiats ne sont nullement engagés;

2.—Nous ignorons la "grande politique" d'équilibre des puissances européennes, et, sans chercher à dresser des coalitions contre nos ennemis "possibles", nous tâchons au contraire de vivre en paix avec eux;

3.—Nous ignorons totalement le militarisme des européens;

4.—Nous sommes opposés, par tradition, à toute participation à des guerres extérieures;

5.—Nous ne devons rien à l'Angleterre, sauf, comme l'a si bien dit un Canadiens anglais, "le pardon chrétien pour tout le mal qu'elle nous a fait";

6.—Nous ne devons rien à la France, qui nous a, en fait, ignorés jusqu'en 1914, et qui ne viendrait sûrement pas à notre secours si nous étions attaqués.

A l'heure où des nuages s'amoncèlent sur le monde, où l'on se prépare à nous engager dans une autre aventure sanglante, qui compromettrait définitivement notre avenir national, il faut lire cet ouvrage, qui remet les choses au point et nous indique les limites d'un patriotisme éclairé.

LA PARTICIPATION DES CANADIENS FRANCAIS A LA GRANDE GUERRE, par M. Jacques Michel, est en vente aux EDITIONS DE L'A.C.F., 1735, rue St-Denis, Montréal et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $1.00 l'exemplaire.

L'ACTION NATIONALE

Pour sa livraison de juin, la revue l'Action Nationale publie un remarquable numéro spécial.

Voulez-vous que vos vacances, en même temps qu'une détente, soient une belle aventure qui enrichisse votre culture personnelle et votre connaissance du pays?

Lisez ce numéro spécial que l'"Action Nationale" vient de publier: séries de suggestions concrètes sur la manière d'utiliser agréablement et utilement les mois d'été.

Cette livraison, plus abondante que d'ordinaire, groupe des collaborateurs nouveaux. **Vacances dans un autre monde**, nous propose Claude Melançon; tandis que Paul Simard nous parle de l'aventure, et que Marius Barbeau nous demande: Savez-vous des chansons?

Léon Gérin explique **comment l'on peut mieux prendre contact avec son entourage**; le p. Emile Legault exprime quelques idées nouvelles sur **le Théâtre populaire**; l'abbé Albert Tessier donne des conseils à un amateur **en photographie**; René Chicoine, à un paysagiste ou à un portraitiste débutants: Croquis.

On lira en outre d'excellents articles; de l'abbé Victor Tremblay, **Travaux d'histoire régionale pour les vacances**; des pp. Jean Bousquet, o. p., **Loisirs et travail intellectuel**; Marc Labonté, o.p., **Le Campisme**; et Bernard Taché, s.j., **Les Plantes**; de Jacques Dumont et André Laurendeau, **Les Etudes**; ainsi qu'une poésie, "Notre Langue", de Charles Doyon. Enfin, la revue poursuit son enquête sur l'organisation corporative et publie ce mois-ci un très solide article de Gérard Filion, **La corporation en marche.**

Fort utile aux futurs concurrents du **Concours intercollégial pour les vacances prochaines**, ce numéro, par sa variété, ses études concrètes, sa fraîcheur d'inspiration, constituera le **vade-mecum** de tous les bons villégiateurs.

On peut se le procurer au prix de 25 sous l'exemplaire, chez les principaux libraires de Montréal et de Québec, ou au bureau de l'"Action Nationale (C.P. 1524, Place d'Armes, Montréal.)

L'abonnement à la revue est de $2.00 par année.

MONTREAL — L'hon. M. Duplessis convoquera tout probablement une session spéciale dès le début de l'automne prochain pour étudier plusieurs lois fédérales récemment passées et pour, ensuite, légiférer en conséquence.

CONDAMNATION DU JAUNISME

NOUVELLE ORLEANS — Le journalisme jaune a été condamné à l'unanimité, par les délégués de l'Association de la Presse Catholique des Etats-Unis réunis en leur 28e convention. Le R. P. Donald F. Miller, d'Oconomowoc, Wisc., éditeur du "Liguorian", a dit que la presse était coupable d'inonder le pays de littérature malsaine." Il cite en exemple ces "histoires sensationnelles de sexe, ces pages d'un comique morbide qui glorifient les divorcés et les débauches."

Mgr. John Mark Gannon, du diocèse d'Erie, Pe., a demandé aux éditeurs d'être les "défenseurs de l'Eglise en dépit des gestes anormaux de quelques-uns des gouvernants actuels des nations."

HENDAYE, frontière franco-espagnole — Madrid dirige en toute hâte des renforts importants vers le district de Valence où les forces nationalistes, en dépit d'une vive résistance, progressent sans cesse vers la mer.

La Survivance

MERCREDI, LE 8 JUIN, 1938

Histoire du monde

en UN mot

CASTEL GANDOLFO, Italie — Le Souverain Pontife a reçu la mission papale au congrès eucharistique national canadien, qui sera tenu à Québec à la fin de ce mois. Le Pape a donné sa bénédiction aux membres de la mission et exalté la foi des catholiques du Canada.

LONDRES — Le roi George a reçu le général Victor Vuillemin, chef d'état-major de l'aviation française et les membres de la mission aérienne française qui sont actuellement en Grande-Bretagne pour y visiter les avionneries anglaises de même que les principaux aérodromes militaires.

WASHINGTON — Dix huit millions de dollars de la fondation Rockfeller seront ainsi employés: ils serviront à aider les Latins d'Amérique qui veulent étudier aux Etats-Unis. Des cours seront spécialement organisés à la Graduate School de l'université pour les Brésiliens, Mexicains, et autres Latins.

CASTEL GANDOLFO, Italie — On apprend ici que le Pape Pie XI se prépare à dénoncer énergiquement les activités anti-catholiques des nazis en Autriche. Cette dénonciation s'appuiera sur divers rapports à l'effet que les autorités allemandes encouragent les jeunes Autrichiens à renoncer à la foi catholique.

DETROIT — Dans la première déclaration publique qu'il ait faite depuis son retour de l'Est, où il fut reçu à la Maison Blanche, Henry Ford, accordant une interview aujourd'hui, a dit que rien ne s'était produit, ces semaines dernières, pour modifier sa conviction de la venue prochaine d'une époque de prospérité comme on n'en a encore jamais vue.

CHICAGO — On a annoncé ici, que la récolte du blé sera plus forte cette année que jamais, dans les Etats-Unis. On estime que 1,077,-000,000 boisseaux de blé seront récoltés. En 1915, la récolte avait été de 1,009,000,008.

WASHINGTON — Une lettre écrite le 25 mars par le président Roosevelt a été rendue publique par le représentant Andrews (républicain New-York). Cette lettre se rapporte au problème hydro-électrique. Le président y réclame la création d'une centrale électrique sur les bords du Saint-Laurent, création aussi nécessaire pour les Etats-Unis en temps de paix qu'en temps de guerre.

PRETORIA — La controverse déchaînée par l'omission du chant de God Save the King aux cérémonies de l'Union Day, en Afrique-Sud le 31 mai dernier, controverse qui donna au ministre de l'Intérieur Richard Stuttaford, l'idée de démissionner, s'est apaisée après une déclaration du gouvernement disant qu'il plaçait sur le même pied l'hymne national britannique et celui des Sud-Africains hollandais: "Die Stem Van Suid Afrika."

MOSCOU S'OPPOSE

MOSCOU — Les "Izvestias" feuilles officielles du comité exécutif central de l'Union des républiques socialistes soviétiques, assurent, ce soir, que la Russie s'opposera de toutes ses forces à ce que l'on remette en vigueur la surveillance de la frontière franco-ibérique par le comité international de non-ingérence dans la guerre civile espagnole.

LES JUIFS WARBURG

BERLIN — Le gouvernement allemand continue sa campagne pour enlever aux Juifs toute leur influence dans la finance et le commerce allemands. Il vient d'expulser Max, Fritz et Erich Warburg, parents des banquiers new-yorkais du même nom, du conseil de la maison de banque qui porte leur nom à Hambourg.

ELECTION EN N.-ZELANDE

WELLINGTON, N.Z. — Le premier ministre Michael Savage a déclaré, à une délégation de la Ligue de la Défense, qu'en cas de guerre la conscription en Nouvelle Zélande ne commencera pas par celle des hommes.

Il dit que dans la dernière guerre les hommes furent conscrits et mourraient pendant que d'autres s'enrichissaient. Cela ne se produira plus sous un gouvernement travailliste, dit-il.

La Question des Ecoles Séparées

La Rage d'une poignée d'orangistes

CRI D'ALARME DE PIE XI

BUDAPEST — Le Pape Pie XI, parlant devant le micro, de Castel Gandolfo, sa résidence estivale, clôtura en réalité l'important congrès eucharistique international, car son allocution fut la dernière que la foule entendit. Le Saint-Père donna sa bénédiction au peuple hongrois, en lui souhaitant la paix; mais les dernières phrases du Chef de l'Eglise furent empreintes de tristesse.

Cri d'alarme de Pie XI

"Nous souhaitons des temps meilleurs, dit le Pape, *mais des nuages précurseurs d'orages semblent s'amonceler.*

"Puissent les célestes rayons de la lumière du Seigneur et les dons de Sa Grâce écarter ces sombres nuages et restaurer le calme dans les âmes, car la vision de ces choses Nous cause au coeur une grande douleur."

ILS PERDENT DE NOUVEAU

SHERBOOKE — Les cinq juges de la Cour Suprême ont rejeté la requête des témoins de Jéhovah, J.-B. Duval et les époux Henri Ouellette, qui en appelaient devant la Cour du refus du juge Hudson de leur accorder la permission d'en appeler du jugement rendu en Cour d'Appel et confirmant la décision du juge Hector Verret, il y a une couple d'années, aux Assises de Sherbrooke. Tous trois avaient été trouvés coupables par les jurés d'avoir répandu de la littérature séditieuse dans la région. Les juges Duff, Cannon, Davies, Crocket et Kirwin ont confirmé la décision de leur collègue.

M. BRADETTE DEFEND QUEBEC

OTTAWA — M. J.-A. Bradette, député libéral de Cochrane, a déclaré, aux Communes, qu'il était contre le communisme et qu'il le combattrait partout où il le rencontrerait.

"Je sais de quoi je parle, dit le député de Cochrane. Au cours d'une grève dans ma région, j'ai failli me faire tuer par de ces chefs communistes à la solde de la Russie soviétique."

Les conditions du travail au Canada, continua-t-il, sont des problèmes canadiens qui ne seront jamais réglés par des agitateurs payés par Moscou. Ces agitateurs représentent une organisation politique totalement étrangère à la mentalité des Canadiens et on nous demande d'être tolérants avec eux. Est-on tolérant avec la maladie, avec le poison?

Le communisme a trouvé un champ fertile dans certaines parties de Montréal et les communistes ont pris une part active à des grèves récentes.

"La loi du Cadenas, dit encore M. Bradette, est une question de régie interne pour la province de Québec. C'est aussi une question de morale et les autorités provinciales sont les meilleurs juges du sentiment populaire.

NOUVEAU PRETRE



M. l'abb- R. Barbeau a été ordonné prêtre, dimanche, par S. E. Mgr MacDonald, dans la cathédrale d'Edmonton. Nous publierons, la semaine prochaine, un compte-rendu complet des magnifiques fêtes qui ont eu lieu à cette occasion. Le rapport nous arrive trop tard pour le publier cette semaine.

LES AMBITIONS DE M. O. DIONNE

CALLANDER — Oliva Dionne a pensé au jour où ses quintuplettes auront atteint l'âge de 18 ans, et il a décidé qu'il serait préférable d'avoir au moins deux avocats dans sa famille.

"La famille Dionne devrait donner au monde, un prêtre, un docteur, une garde-malade, un professeur, un secrétaire et deux avocats", dit-il.

"Pourquoi deux avocats?" lui a-t-on demandé.

"Bien", dit-il, "ne croyez-vous pas qu'il faut en avoir au moins deux ces années-ci?"

DEVANT LA COMMISION ROWELL

OTTAWA—Les Orangistes d'Ontario ont répondu avec virulence, devant la Commission Rowell, au mémoire présenté à Québec au nom du Congrès de la Langue française.

On s'est objecté surtout à la déclaration de principe affirmant que le Canada est un pays bilingue et que l'on devrait reconnaître ce fait, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique. Les Orangistes se sont aussi élevés contre ce qu'ils qualifient "de restriction des droits de l'homme" dans Québec. Ils ont fulminé contre l'augmentation du français à Radio-Canada, contre les annulations de mariage dans Québec et contre les écoles séparées en Ontario.

A l'OUVERTURE du CONGRES EUCH.

Son Excellence Mgr. John-Thomas McNally, archevêque d'Halifax, officiera pontificalement à la messe d'ouverture du premier Congrès Eucharistique National de Québec, le 23 juin.

Cette grandiose cérémonie, au cours de laquelle des milliers de fidèles recevront la sainte communion, se déroulera sur le parc des Champs de Bataille, le jeudi 23 juin à 10 heures de l'avant-midi.

On se rappele que cette messe pontificale devait être chantée par Son Eminence le cardinal Villeneuve lui-même. A titre de légat papal, le Cardinal chantera la messe de la clôture du congrès, le dimanche, 26 juin. Mgr l'Archevêque prononcera également le sermon qui portera sur le sujet suivant: "L'Eucharistie, sacrement d'unité".

A la messe d'ouverture, les prédicateurs seront: Leurs Excellences Mgr G. Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, et Mgr James McGuigan, archevêque de Toronto.

EXCELLENT MEMOIRE DE LA COMMISSION des ECOLES SEPAREES D'OTTAWA

OTTAWA — L'Association des commissaires des écoles séparées catholiques romaines d'Ontario asoumis à la Commission Rowell un mémoire d'une importance particulière.

Voici la substance de cet exposé.

L'Association fut organisée il y a plusieurs années dans le but de promouvoir les intérêts et le bien-être des écoles séparées catholiques romaines de la province d'Ontario. Cette association représente et est le porte-parole officiel de 829 commissions des écoles séparées comprenant 3,000 instituteurs et 103,242 élèves. Etant donné les représentations faites à la Commission par d'autres organismes et associations intéressés à l'éducation, l'Association juge nécessaire et opportun de soumettre certains faits et certaines recommandations relativement aux écoles séparées qui peuvent être utiles pour déterminer les responsabilités des gouvernements fédéral et provincial, relativement à l'éducation en général dans les conditions actuelles.

Un danger pour l'education

Une réduction des frais de l'éducation pourrait porter atteinte à l'efficience de notre système éducationnel et il semblerait qu'il faut découvrir de nouvelles sources de re-

(Suite à la page 8)

LES OEUVRES CATHOLIQUES EN CHINE

HANKEOU, Chine — Trente-trois mille catholiques, en Chine, donnent leurs soins aux centaines de milliers de réfugiés et de blessés chinois. On compte parmi ces apôtres du dévouement 6,000 prêtres et religieuses appartenant à des nationalités étrangères, 5,000 de nationalité chinoise, 15,000 instituteurs et 7,000 étudiants. Chaque mission catholique en territoire chinois secourt et nourrit, de 5,000 à 10,000 réfugiés et 5,000 soldats blessés. A Shanghaï les missions et organisations catholiques prennent soin de 200,000 réfugiés.

QUEBEC et la LIBERTE

OTTAWA — "S'il est une province en ce Dominion qui a le respect de la liberté des citoyens, c'est bien la province de Québec, et malgré l'existence de la loi du "cadenas", je ne crains pas d'affirmer que c'est encore dans cette province que les citoyens du pays jouissent d'une plus grande liberté, où les minorités sont les mieux traitées et où les prédicants des doctrines politiques les plus diverses reçoivent le meilleur accueil, bien qu'ils n'aient pas l'appui de la population."

Telles sont les paroles qu'a prononcées, à la Chambre des Communes, M. Joseph Jean, député libéral de Mercier, au cours du débat sur la loi anticommuniste de la province de Québec.

LE NAZISME à VIENNE

VIENNE — Les autorités nazies appliquent aux communautés et sociétés catholiques d'Autriche les lois et règlements en vigueur en Allemagne. On est à inventorier les biens meubles des monastères, en particulier les oeuvres d'art qu'ils renferment et dont la loi allemande interdit l'exportation.

Les abonnés de l'hebdomadaire publié par la Ligue populaire (Volksbund) des catholiques autrichiens ont été prévenus que la police politique venait de supprimer le journal, ainsi que d'autres publications de la Ligue.

SOUTH BEND, Ind. — Un grand jury fédéral a mis en accusation, 86 directeurs de la Ford Motor Company, de la General Motor et de la Chrysler et autres compagnies de finances affiliées à ces dernières; ces directeurs auraient violé la loi Sherman contre les trusts.

Une école séparée sera établie à Lamoureux

DIVORCE chez les LORDS

LONDRES — Sept pour cent des membres de la Chambre des Lords sont des divorcés alors que le pourcentage des divorcés dans la population totale du pays n'est que de un pour cent. L'archevêque de Kingston (Southwark) le Révérend Frédéric Hawkes a fait de virulentes remarques sur cet état de chose. L' "Evening Standard" y a fait écho.

Cinquante-cinq des 759 membres de la Chambre des Lords sont des divorcés. Cinq d'entre eux ont même divorcé deux fois. Et parmi eux on compte: 4 ducs, 2 marquis, 5 vicomtes, 17 comtes, 27 barons. Voilà qui est édifiant.

OTTAWA — Le Révérend Père Arthène Dutilly, O.M.I., naturaliste des Missions de l'Arctique, publiera bientôt, en collaboration avec le Dr. Evar Tidestrom, de Washington, un ouvrage sur les sols de l'Arctique.

Comme on le sait déjà, la paroisse de Lamoureux est une des vieilles paroisses canadiennes-françaises de la province. Bien avant la formation de la province de l'Alberta, en 1905, il y avait des Lamoureux et des Paradis qui, non seulement avaient obtenu les titres de leur "homesteads" mais qui avaient bâti leur église, leurs écoles, et qui pensaient à l'avenir de leurs enfants en les établissant près d'eux. Une des écoles fondées par ces pionniers fut l'école Notre-Dame qui, sous la loi des Territoires du Nord-Ouest, prit le nom de Notre-Dame R.C. School.

Pendant un bout de temps, tout alla bien, les nôtres étant en majorité. Peu à peu cependant, quelques familles étrangères s'infiltrèrent dans le district et depuis au moins 15 ans, bien que la majorité des taxes fut payée par les Canadiens français, la majorité des votes était du côté anglais, protestant.

Il y eut bien, de temps à autres, des prises de becs et même certaines injustices criantes commises à l'égard des fils des pionniers, mais notre petit groupe préféra se tenir à l'écart et payer double taxe plutôt que de faire de la chicane, comme on le dit entre nous. Nos fermiers envoyèrent leurs enfants dans les Couvents et Collèges d'Edmonton, de Morinville ou ailleurs, avec le résultat qu'ils s'imposèrent volontairement, une double taxe en payant du surplus pour l'éducation de leurs enfants.

Durant ce temps, la population de langue anglaise augmentait, de temps à autre, d'une famille, et.... naturellement.... les votes aussi! Depuis 11 ans, l'élément catholique canadien-français fut représenté par un seul membre sur la Commission scolaire dans la personne de M. Paradis. Ce dernier fut même nommé président de la Commission, pendant plusieurs années. Il n'y avait pas de

(Suite à la page 4)

VRAIE DICTATURE

TORONTO — Pendant que le gouvernement de l'Ontario négociait avec la Beauharnois pour l'achat d'énergie électrique, en vue de remplacer un contrat annulé, Sir Herbert Holt achetait, en quantité, du stock de cette compagnie. Tels sont du moins les faits portés à la connaissance de M. T. Stewart Lyon, président de l'Hydro de 1934 à 1937, qui en a fait part à l'enquête parlementaire sur les affaires de l'Hydro. M. Lyon a aussi déclaré qu'il avait entendu dire que Sir Herbert Holt se vantait d'avoir "brisé" deux gouvernements avec les questions d'énergie et de pouvoir électrique, et qu'il était disposé à en briser un troisième.

CALGARY — Environ 40 puits, dont 29 sont d'importants producteurs de pétrole, fonctionnent aujourd'hui dans la vallée de Turner, selon une nouvelle cédule proportionnelle.

Les artisans de l'école séparée de Lamoureux

Première rangée, de gauche à droite: MM. Armand Paradis, Emilien Paradis, M. l'abbé Garnier, curé de Lamoureux; MM. Isidore et Euclide Paradis. — Deuxième rangée, de gauche à droite: MM. Charles et Wilfrid Paradis; MM. Léo Belhumeur, Ernest Lamoureux et Hector Lamoureux, secrétaire du nouveau district scolaire, ne figure pas sur la photographie.

Histoire du Canada

en DEUX mots

OTTAWA — Il prendrait quatre ans et demi pour terminer une session du Parlement si chacun des 245 membres de la Chambre des Communes parlait autant et aussi longtemps que M. T.-L. Church, conservateur, de Toronto - Broadview, a dit M. Ernest Bertrand, libéral, de Montréal-Laurier.

MONTREAL — Parlant au congrès de l'Association des Canadian Clubs, à Montréal, le juge-en-chef R.-A.-E. Greenshields a déclaré que l'homme qui s'abstient de voter et "qui ne se préoccupe jamais des intérêts de son pays, est aussi dangereux que l'agitateur irresponsable et que le démagogue fougueux."

TORONTO — M. Arthur W. Roebuck, député libéral dissident à la Législature ontarienne, autrefois commissaire de l'électricité et Procureur Général de la province, a affirmé aujourd'hui devant le comité qui enquête sur l'administration de l'Hydro qu'il dut se retirer du cabinet en 1937 parce qu'il refusait de signer le contrat avec la Beauharnois Light, Heat and Power Company.

OTTAWA — Le ministre du Revenu, M. James-L. Ilsley, a dit à la Chambre des Communes que le gouvernement avait institué huit poursuites contre des compagnies textiles afin de recouvrer des arrérages de taxes se chiffrant à plus de $1,000,000. Ces poursuites résultent des renseignements obtenus par la commission royale qui enquêta sur l'industrie textile et dont le volumineux rapport fut récemment soumis à la Chambre.

OTTAWA — Les membres de la commission Rowell ont décidé d'ajourner leurs séances publiques au 7 septembre prochain, alors que commenceront les dernières auditions, avant le rapport au gouvernement. L'un des derniers à comparaître devant la commission fut M. Graham Towers, gouverneur de la banque du Canada.

OTTAWA — Les autorités du ministère des Finances et Assurances sont à réviser le texte du bill relatif à la régie fédérale des compagnies de petits prêts.

Le comité des banques et du commerce de la Chambre des communes a décidé de recommander au Parlement d'affirmer son autorité sur ces compagnies, en vertu de sa régie reconnue sur les taux de l'intérêt.

OTTAWA — Il est impossible de maintenir le bien-être politique et économique du Canada en ne veillant qu'aux intérêts d'une partie du pays ou d'une partie de la population. C'est ce qu'a dit, au banquet du congrès de l'Association des manufacturiers canadiens, l'hon. Cahan.

PROCHAIN CONGRES

MONTREAL — La convention annuelle de l'Association des Dentistes de langue française de l'Amérique du Nord s'est tenue ici les 2, 3 et 4 juin, et des délégués de France, Haïti et Louisiane y ont assisté.

DECLARATION DU CARDINAL GOMA

BUDAPEST — Le généralissime Francisco Franco, au dire du cardinal Goma y Tomas, archevêque de Tolède, est opposé à l'établissement en Espagne de toute idéologie politique étrangère, particulièrement du nazisme. Le cardinal Tomas, conseiller et ami intime de France, a assisté au Congrès Eucharistique en compagnie de 250 nationalistes espagnols. Il estime qu'il n'y a absolument pas lieu de croire qu'une victoire de Franco ferait de ce dernier la marionnette d'Hitler et de Mussolini. "Nous sommes des Espagnols, non des satellites ou des imitateurs", dit-il.

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

(Suite)

—Va-t'en! va-t'en! continua la sorcière en faisant les mêmes gesticulations, c'est toi qui amènes l'Anglais pour dévorer le Français.

—Je vais lui parler, dit Blanche: elle m'aime beaucoup; je suis sûre qu'elle me répondra.

S'approchant alors, elle lui mit la main sur l'épaule, et lui dit de sa voix la plus douce:

—Est-ce que tu ne me reconnais pas, ma bonne Marie? Est-ce que tu ne reconnais pas la petite seigneuresse, comme tu m'appelais quand j'étais enfant?

La pauvre femme interrompit son monologue, et regarda la belle jeune fille avec tendresse. Une larme même s'arrêta dans ses yeux sans pouvoir couler: cette fête fiévreuse et toujours brûlante en contenait si peu!

Note de l'auteur: — J'ai bien connu, pendant mon enfance, et même à un âge plus avancé, la pauvre Marie, que les habitants appelaient la Sorcière du Domaine qui avait fait partie d'un ancien domaine de mon grand-père. C'était une belle femme, d'une haute stature, marchant toujours les épaules effacées, et d'un air fier et imposant. Malgré sa vie errante et sa réputation de sorcière, elle n'en jouissait pas moins d'un haut caractère de moralité. Elle se plaisait à confirmer les habitants dans leur croyance en simulant souvent un entretien avec un être invisible, qu'elle faisait mine de chasser, tantôt d'une main, tantôt de l'autre.

Il serait difficile de résoudre pourquoi, femme d'un riche cultivateur, elle abandonnait sa famille pour mener une vie si excentrique. Elle allait bien quelquefois chercher des vivres chez son mari, mais elle mangeait le plus souvent dans les maisons des cultivateurs, qui la craignant plus qu'ils ne l'aimaient, n'osaient lui refuser ce qu'elle leur demandait même à emporter, crainte des ressorts (maléfices) qu'elle pouvait jeter sur eux.

On s'entretenait souvent, dans ma famille, de cette femme excentrique. On supposait qu'il y avait autant de malice que de folie dans son caractère aigri par des chagrins domestiques, causés peut-être par un mariage mal assorti.

Mon père et ma mère lui disaient souvent, quand elle faisait ses momeries à leur manoir, où elle venait fréquemment:

"—Tu dois bien savoir, Marie, que nous n'ajoutons pas foi à tes prétendus entretiens avec le diable! Tu peux en imposer aux superstitieux habitants, mais non pas à nous."

Ce qui ne l'empêchait pas de soutenir qu'elle conversait souvent avec le mauvais esprit, qui la tourmentait quelquefois plus qu'à son tour, disait-elle.

Il y avait longtemps que mon père voulait s'assurer si elle était vraiment de mauvaise foi, ou si, dans sa folie, elle croyait voir et entendre l'esprit des ténèbres. Un jour donc, pendant mes vacances de collège, il la soumit à l'épreuve qu'il préméditait. Nous la vîmes venir de loin, et, pensant bien qu'elle ne passerait pas sans nous rendre visite, nous nous préparâmes en conséquence.

"—Bienheureuse de te voir, ma pauvre Marie lui dit ma mère; je vais te faire préparer un déjeuner.

—Merci, madame, dit Marie, j'ai pris ma suffisance.

—N'importe, reprit ma mère, tu vas toujours prendre une tasse de thé.

Il était difficile de refuser une offre aussi gracieuse: le thé était, à cette époque, un objet de luxe très rare, même chez les riches habitants.

"—Pas de refus pour un coup de thé, dit Marie.

Elle avait à peine avalé deux gorgées du délicieux breuvage, qu'elle commença son monologue ordinaire: "Va-t'en, laisse-moi tranquille; je ne veux pas t'écouter."

"—As-tu jamais vu le diable, auquel tu parles si souvent? fit ma mère.

—Je l'ai vu plus de cent fois, répliqua la sorcière: il n'est pas si méchant que le monde pense, mais pas mal tourmentant par "escousse".

—Si tu le voyait, dit ma mère, tu n'en aurais donc pas peur?

—En voilà une demande! fit Marie."

Et elle avala une autre gorgée de thé, après avoir entamé sa galette.

La porte s'ouvrit au même instant, à un signe que fit mon père par la fenêtre, et donna passage à une espèce de démon d'environ quatre pieds de haut, revêtu d'une chemise d'homme de grosse toile qui lui tombait jusqu'aux genoux, et laissait voir à nu les bras, des jambes et des pieds d'un noir de mulâtre. Ce farfadet portait sur sa figure un masque horrible, orné de cornes, et tenait une fourche de fer dnas sa main droite. Ce diablotin était tout simplement Lisette, fille mulâtre que mon grand-père avait achetée à l'âge de quatre ans, et qui en avait alors seize à dix-sept. Quant au masque, je l'avais apporté de Québec.

L'épreuve était trop forte; la pauvre femme devint pâle comme une morte, poussa un cri lamentable, et se sauva dans une chambre, où elle se barricada avec tous les meubles, qu'avec une force surhumaine elle empila contre la porte.

Nous étions tous au désespoir d'une imprudence qui pouvait avoir des suites funestes pour cette malheureuse femme. Ma mère, tout en se désolant, tâchait de calmer Marie en lui criant que c'était un tour qu'on lui avait fait; que le prétendu diable n'était que la mulâtresse. Elle finit par lui faire entendre raison en lui montrant toutes les pièces de la mascarade, par la fenêtre de la chambre où elle s'était enfermée. Elle lui fit avaler ensuite des gouttes de je ne sais quoi, lui fit boire du vin chaud, et la renvoya chargée de présents, mais avec la ferme résolution de ne plus se prêter, à l'avenir, à de tels badinages. J'ai toujours entendu dire que la folle du domaine avait cessé d'habiter sa cabane après cette aventure.

A SUIVRE

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Dimanche le 29 mai nous avions une autre soirée familiale. Après le jeu habituel de "Yoker" on distribua les prix qui échurent à Mlle L. Auger, Mme F. Auger et Mlle A. Couturier Mons. Dery de Cold Lake, C. Duchene et J. J. Ouelette Le prix d'entrée fut decerné à Maurice Plouffe. Et après nous avons pu assister à un beau concert donné par Mlle Elniski de Osborne Lake School avec ses enfants ainsi que M. Lamothe et autres de Durlingville. Leurs numeros furent bien appreciés s'il faut en juger par les applaudissements. Nous les remercions sincerement et nous formulons le voeu de les revoir parmi nous. Pour terminer la soirée Mon. A. Michaud fut chargé d'encanter les "lunches". Des amis de Bonnyville, St. Joseph et Cold Lake étaient presents.

De ces temps ci les Benoit Frères sont bien occupés à faire du barbeau. La demande est assez bonne.

M. et Mme. A. Beauchene de Bonnyville étaient en visite recemment chez M. L. Dumaine.

Baptême

Marie Clara née de Mon. et Mme Joseph Plamondon. Parrain et marraine, M. et Mme H. Plamondon, oncle et tant de l'enfant. Mon. et Mme J. J. Ouellette les remplaçaient.

MEMOIRE DE LA SASK.

(Suite de la page 1)

A.—Domaine provincial

I.—Droits et privilèges des Catholiques à leurs écoles.

Thèse 1. Les Catholiques de la Saskatchewan sont privés des droits et privilèges relatifs à une éducation publique de leur choix dont:

1.—L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 accordait la garantie aux minorités des provinces confédérées et à celles des autres territoires britanniques dont l'annexion était pour lors prévue;

2.—L'Acte du Manitoba consacrait le principe, en 1870, par extension implicite aux Territoires du Nord-Ouest dont la Saskatchewan d'aujourd'hui était partie.

3.—L'Acte des Terres Fédérales, en 1872, ne restreignait en aucune façon la portée dans la dotation aux écoles qui y était instituée.

4.—L'Acte des Territoires du Nord-Ouest, en 1875, stipulait expressément les données;

5.—La 1ère Ordonnance scolaire de l'Administration des T. N.-O. concrétisait, en 1884, l'application sous forme de statut juridique accordé aux écoles confessionnelles.

Thèse 2. Le préjudice causé aux Catholiques de la Saskatchewan par la législation scolaire actuelle, étant contraire aux principes constitutionnels établis par l'article 93 de l'A.A.B.N. reste sujet, tant qu'il demeure, au droit, pour les Catholiques du pays, d'en appeler au Parlement et impose à celui-ci le devoir de décréter les lois rémédiatrices conformes à l'A.A.B.N.

II.—Droits et privilèges des Canadiens français à l'usage de leur langue.

Thèse 1. Les Canadiens français de la Saskatchewan sont privées, par la législation actuelle de la province, de toute possibilité d'exercer leurs droits et privilèges à l'usage de la langue française, soit dans le domaine public en général, soit dans le domaine scolaire tels qu'ils découlent:

1.—De la dualité ethnique qui est à la base de l'Acte Confédératif et dont l'esprit devait leur être appliqué lors de l'entrée des T. N.-O. dans la Confédération;

2.—De l'article 110 de l'Acte des Territoires du N.-O.

3.—Des dispositions des premières Ordonnances de l'Administration des territoires soit:

a) Dans le domaine public en général, par la publication bilingue des documents officiels de l'Administration des dits territoires;

b) Dans le domaine scolaire, par l'usage courant du français comme langue et comme sujet d'instruction dans les écoles fréquentées par les Canadiens français.

Thèse 2. Même s'il n'est pas expédient, étant donné l'infime proportion numérique des Canadiens français dans la population de la Saskatchewan, d'y établir pour le moment un système intégralement bilingue dans l'administration des affaires publiques, il est cependant équitable d'assurer, de par la loi, aux Canadiens français, le privilège du livre usage de la langue française dans leurs rapports avec le gouvernement de la province et tout particulièrement de l'enseignement efficace du français, comme partie intégrante du système scolaire, dans les écoles où ils sont la majorité.

B) Domaine fédéral

Thèse 1.—Les Canadiens français de la Saskatchewan sont privés, dans la pratique, de leurs droits et privilèges, garantis par l'article 133 de l'A.A.B.N. en ce que:

10—Ils ne peuvent obtenir que toutes les publications officielles émanant des divers ministères du gouvernement canadien leur soient fournies en français.

20—Ils ne peuvent pas, sauf quelques rares exceptions, traiter en leur langue avec les administrations locales dépendant du gouvernement canadien: douanes, postes, Banque du Canada.

3o—Les horaires quotidiens de la Radio-Canada comportent à peine une demi-heure de programme bilingues, composés en presque totalité de musique instrumentale ou vocale en toutes langues, sur 14 à 15 heures d'émission, et aucun programme français.

4o—Ils ne peuvent obtenir leur quote-part dans les positions de fonctionnarisme.

Thèse 2.—Le minimum équitable à assurer aux Canadiens français, en vertu de l'article 133 de l'A.A.B.N. comporterait, en principe, la reconnaissance officielle, sur un pied d'égalité, de la langue française, et, en pratique:

1o—La publication de toutes les publications officielles du gouvernement en français.

2o—La nomination d'au moins un employé canadien-français dans les bureaux de douanes et des succursales de la Banque du Canada.

3o—La nomination d'un maître de poste bilingue dans tous les endroits où les Canadiens français comptent pour une bonne proportion.

4o—Une proportion égale à celle de la population canadienne-française du Dominion dans les programmes de Radio-Canada.

5o—La nomination de Canadiens français aux postes supérieurs et inférieurs dans la proportion de la population totale des Canadiens français dans le Dominion.

Par l'abbé Maurice Baudoux, secrétaire générale de l'Ass. cathol. franco-canadienne de la Saskatchewan

UNE VICTOIRE A LAMOUREUX

(Suite de la page 3)

mal puisqu'il était seul de son groupe et que les deux autres commissaires pouvaient facilement bloquer ce qu'il aurait pu vouloir essayer de faire passer. M. Paradis songeait depuis longtemps à obtenir l'enseignement du français et du catéchisme à l'école. Il en avait parlé à droite et à gauche. Rien n'aboutissait. Comme toute idée semée dans le peuple, elle germait cependant et elle devait se manifester au mois de janvier 1937, lors de l'assemblée annuelle des contribuables du district N.-Dame. Depuis un certain temps, les protestants se servaient de l'école comme lieu de réunion hebdomadaire, alors que leur ministre venait les visiter. Naturellement, la Commission faisait les frais du chauffage, etc... Tout aurait bien marché si quelqu'un n'avait pas proposé que c'était une "disgrâce" de se réunir dans un lieu où il y avait à la porte une affiche qui se lisait "ROMAN CATHOLIC". On propose donc, et c'est accepté, de changer l'affiche officielle du district.

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborde la coupe! Le lendemain avait lieu, après la messe, une assemblée du cercle de l'A.C.F.A., à Lamoureux. Des visiteurs avaient annoncé qu'ils seraient là, entr'autre le secrétaire de l'A.C.F.A., M. Léo Belhumeur. Avant la messe, on discute la question et il est suggéré par M. Paradis de demander des renseignements. Après l'assemblée, il est convenu qu'on se réunirait le dimanche suivant, chez M. Isidore Paradis pour étudier cette question, et tous les intéressés sont convoqués. Tous répondirent à l'appel. On prépara un plan de conduite et on se sépara en fixant d'avance la date de la deuxième réunion. A cette réunion, M. le curé Garnier fut invité, et trois contribuables signèrent la demande formelle d'une école séparée: MM. Ernest Lamoureux, Armand Paradis et Isidore Paradis. M. Emilien Paradis annonça qu'il donnerait gratuitement le terrain de l'école. Tout semblait bien marcher. Une entrevue fut arrangé avec le Sous-Ministre de l'Education. Cette entrevue ne donna pas les résultats désirés, et le Sous-Ministre arrangea une entrevue avec le Ministre. Cette entrevue eut lieu le jour même de l'assemblée annuelle des Commissaires de Langue Française. On se rappelle encore toutes les questions qui furent discutées l'an dernier à cette réunion annuelle qui fut suivie d'un banquet. La discussion continua jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ceci préparait le chemin pour la fondation projetée.

L'entrevue avec le Ministre eut comme résultat un compromis proposé par le Ministre lui-même à l'effet de laisser faire les choses pendant une année. Si, au bout de l'année, la minorité catholique n'avait pas justice au point de vue d'enseignement du français et de la religion, on verrait alors à donner l'autorisation nécessaire pour la fondation demandée. Les choses demeurèrent ainsi pendant quelque temps, et, avant la fermeture des classes, on apprit que l'institutrice qui, pour la première fois, depuis près de 30 ans, avait été engagée pour donner du français, ne reviendrait pas pour le prochain terme. L'ancien régime reprenait le dessus, et les Canadiens français étaient battus. Certains ne voulaient plus se mêler de cette question.

M. Isidore Paradis vit chaque intéressé, discuta, raisonna.... et une autre assemblée publique fut convoquée. Entre temps, M. Belhumeur avait démissionné comme secrétaire général de l'A.C.F.A. Sur l'invitation pressante de M. Paradis, il consentit à venir de St-Albert, assister à cette assemblée. Il expliqua qu'il lui était impossible de continuer à aviser les intéressés à cause de la distance et des difficultés de communications. Il suggéra de continuer avec des amis d'Edmonton qui s'étaient intéressés dès le début des démarches à cette question si importante et qui seraient toujours à la disposition du Comité pour les renseigner.

A cette assemblée, il fut décidé à l'unanimité que M. Hector Lamoureux serait secrétaire du Comité et qu'il continuerait comme secrétaire du district scolaire nouveau. Des pétitions et contre-pétitions circulèrent dans le district pendant quelque temps, jusqu'au jour où M. l'abbé Garnier fut demandé au Ministère de l'Education. Peu de temps après cette visite, les formules officielles furent envoyées à M. Hector Lamoureux. La partie était gagnée!

Grâce à l'esprit d'initiative et de sacrifices de nos compatriotes de Lamoureux, l'école sera bâtie durant l'été, et elle recevra les enfants au mois de septembre prochain. Le gravier est déjà rendu sur la place. Pendant quelque temps on a eu de l'anxiété au sujet des fonds nécessaire pour conduire cette entreprise à bonne fin. Aujourd'hui, deux ou trois personnes se sont offertes pour avancer le montant requis, et les difficultés financières se sont aplanies comme par enchantement.

Si nos petits Canadiens français du District séparé Paradis, de Lamoureux, reçoivent les avantages de l'enseignement de leur religion et de leur langue, nous le devons tout particulièrement à M. Isidore Paradis qui travaille vers ce but depuis 11 ans, malgré toutes les difficultés que d'autres commissaires lui ont faites. Nous le devons aussi au dévouement de M. Léo Belhumeur qui, en dépit de ses nombreuses occupations, a su se dévouer et faire de nombreux voyages à Lamoureux, pour encourager, aider et renseigner. Nous le devons aussi à un professionnel d'Edmonton qui préfère garder l'anonymat, mais dont le nom, pour les intéressés, ne sera pas oublié.

Ce récit est déjà long. Nous avons dû abréger bien des passages, et c'est peut-être mieux, car nous aurions risqué de faire des personnalités et divulguer le jeu de certains des nôtres qui, plutôt que d'aider ont mis des bâtons dans les roues. L'important est que le point est gagné et ceci est suffisant pour faire oublier bien des fatigues, bien des déboires. 15 mois de persévérance ont assuré le succès, succès qui veut dire beaucoup pour enfants.

Il y a certainement d'autres districts qui sont dans les mêmes conditions qu'à Lamoureux. Nous sommes heureux de faire publier cet historique dans La Survivance afin qu'il leur serve d'inspiration.

Puisse cet exemple être imité dans de nombreux endroits!

France et Sans Dol

FFTE DU PAPE

A L'OCCASION DE SON 81e ANNIVERSAIRE

CASTEL GANDOLFO — Sa. S. Pie XI a paisiblement fêté son 81e anniversaire de naissance, l e31 mai. Le St-Père, qui est à sa résidence d'été depuis un mois, — il y arriva avant la visite d'Hitler à Rome — a semblé en meilleure santé qu'il y a un an. Ceux qui font partie de son entourage disent que le Pape se sent mieux que lorsqu'il est arrivé à Castelgandolfo; qu'il fait montre de plus de vitalité et que la pâleur a disparu de ses joues.

Les cérémonies qui ont marqué l'anniversaire de naissance du Chef de l'Eglise furent très simples. Une messe de Te Deum a été célébrée dans l'église paroissiale de Castelgandolfo; des représentants de Sa Sainteté, des fonctionnaires municipaux et des étudiants y ont assisté. Il y avait congé dans toutes les écoles de la Cité vaticanne et les drapeaux aux couleurs pontificales avaient été arborés partout. Le St-Père assista à une messe spéciale célébrée à son intention et pria tout spécialement pour que règne la paix universelle.

Son Em. le cardinal Gennaro Granito di Belmonte a offert au Saint-Père les félicitations de tous les princes de l'Eglise. Ceux de la maison pontificale disent que le médecin du Pape, le Dr Aminta Milani, a essayé de s'opposer à la visite du cardinal à cause de l'état de santé de Sa Sainteté; mais le protocole du Saint-Siège oblige le doyen du Sacré-Collège à rendre hommage au Souverain Pontife le jour de son anniversaire de naissance. On a laissé entendre que le Dr Milani avait demandé à Sa Sainteté de ne pas donner audience à ses proches parents, de crainte que l'émotion n'affecte sa santé. Le principal souci de l'éminent médecin est le coeur du Pape qui est très faible.

On faisait remarquer que lorsque le Pape approchait de sa 79ième année de naissance, il avait dit à quelques membres de sa famille: "Nous espérons avoir un pontificat aussi long que ceux de Léon XIII et même de Pie IX. Nous espérons vivre assez longtemps pour célébrer non seulement Notre jubilé après 25 ans de règne, mais Nous espérons aussi ouvrir la Sainte Porte lors de la prochaine année sainte de 1950."

Si le Souverain Pontife atteint l'âge de 93 ans, comme il l'a prédit à cette occasion, il aura régné plus longtemps qu'aucun pape de l'histoire, à l'exception de Pie IX qui régna sur le trône de Saint-Pierre pendant 31 ans, 7 mois et 22 jours. Le règne le plus court est celui du Pape Etienne II qui mourut trois jours après son élection, en l'an 752.

Sa Sainteté le Pape Pie XI, prêtre depuis 56 ans, a déjà 16 ans de pontificat. Sur les 261 papes de l'Eglise, seulement 37 ont régné plus longtemps que lui.

RAGE des ORANGISTES

(Suite de la page 3)

"Quand on prétend", ont-il continué, "qu'il n'y aura ni paix, ni harmonie au Canada, tant que la langue française et la foi catholique n'auront pas obtenu une reconnaissance officielle de l'Atlantique au Pacifique, on suscite une opposition immédiate des Orangistes, qui s'opposeront à tout autre mouvement de division en ce Dominion.

"De récentes déclarations de chefs politiques et religieux dans Québec, à l'effet qu'une révolution aurait l'appui de la population, constitue une propagande dangereuse et n'aura d'autre effet que d'augmenter les animosités partout au Canada."

"Le Canada n'est nullement un pays bilingue", souligna encore le mémoire des Orangistes. "La constitution permet l'usage du français au Parlement d'Ottawa, à la législature de Québec, dans les tribunaux du Dominion ou de Québec.

L'extension du français en de ça des limites de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est non seulement inconstitutionnelle, mais devient un danger à l'unité nationale."

"Nous signalerons surtout", précisèrent les Orangistes, "l'augmentation considérable du français à Radio-Canada et les annonces bilingues sur tout le réseau d'Etat. Nous mentionnerons encore le dédoublement de tous les documents du gouvernement; les timbres et la monnaie bilingues; les examens bilingues dans le service civil en Ontario."

Il fut question encore du fait que la population française du Canada ne se chiffrait qu'à 28.2 pour cent en 1931, sur ce pourcentage on trouve une proportion de 77% dans Québec. se trouve a n'avoir une population que de 8.7 pour cent comparé au reste du Canada.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"LE PAS OU AU PAS"

Monsieur le Rédacteur:

Je trouve dans les "Propos philologiques de.................... A travers les mots, par Jacques Clément. (Ecrit spécialement pour la Presse, numéro du 21 mai 1938): Le Pas.

Je reçois la communication suivante: "Quoique habitant.... et le reste, collé....

Si toutefois il y avait objection à telle publication, veuillez me renvoyer l'article incriminé (sic), sinon, veuillez publier sous pseudonyme.

CURIEUX

Voici cette article:

LE PAS. Je reçois la communication suivante: "Quoique habitant un coin obscur de la forêt albertaine qui s'étend sur les bords du petit Lac des Esclaves, région de la Rivière-la-Paix, nous aimons discuter certains sujets qui vous intéressent.... Nos sincères félicitations et nos meilleurs encouragements à continuer votre travail patriotique qui atteint l'immense majorité de la population française de notre Amérique et même des vieux pays.... Avec les "Corrigeons-nous" et autre publications du genre, notre belle langue française, étant mieux connue, mieux parlée, ne pourra qu'y gagner sous tous rapports....

Maintenant, pourriez-vous nous faire savoir par l'entremise de la "Presse" à votre convenance, s'il faut dire: "Le Pas" ou "au Pas" ou "Du Pas", suivant le ou les cas, comme on dit: Le Hâvre, etc. Comme vous le savez, le Pas, Manitoba, est le siège épiscopal de Mgr Lajeunesse, et, pour le moment, le cas étant réglée, les autres semblables le seront également."

Réponse—Je lis dans le Dictionnaire général du Canada, du Père Le Jeune, tome premier, page 367, dans un article consacré à Mgr Ovide Charlebois: ....nommé Vicaire apostolique du Keewatin, avec résidence au Pas.... Dans "le nom propre", étude grammaticale, par F. E., page 38: le Hâvre, le Caire, le Pas, le Cap-Rouge, le Cap-Santé.

Je suis d'avis qu'il faudrait dire: Je vais au Pas, je viens du Pas, j'atteignis le Pas, l'article étant soumis à toutes les règles de l'élision et de la contraction, tout comme s'il se trouvait devant un nom commun.

Voici quelques règles intéressantes, touchant l'emploi de l'article, extraites du **Dictionnaire du Bon Langage** de l'abbé Etienne Blanchard, sixième édition, page 260:

"L'article le, la, les, ne prend pas la majuscule:

a) Quand il précède le nom de certains hommes illustres: le Tasse, l'Arétin, le Poussin, le Camoëns, la Mirandole. Plusieurs écrivent aussi: la Fontaine, la Bruyère, la Rochefoucauld.

b) Devant un nom propre de localité, de ville: le Havre, le Caire, le Mans, le Puy, la Présentation, la Havane, la Trappe, les Eboulements, les Trois-Rivières, les Ecureuils.

c) Devant le nom d'un fleuve, d'une rivière, d'un ruisseau, etc.: le Saint-Laurent, la Chaudière, le Beloeil.

d) Devant les noms de musées, palais, monuments, immeubles de rapport: le Louvre, le Vatican, le Monument national, le Salaberry (conciergerie).

e) Devant le titre d'un livre: J'ai lu les Rapaillages; d'un journal: Lisez la Presse; d'une revue: Je reçois la Revue Nationale; d'une pièce: On a joué les Cloches de Corneville; d'un tableau: J'admire la Quête de l'Enfant-Jésus; d'un hymne patriotique: Chantons la Marseillaise; d'un nom de vaisseau: On vit arriver la Capricieuse; d'une compagnie: J'ai une pension dans la Caisse Nationale d'Economie.

Dans ces différents cas, l'article n'est pas censé faire partie du nom et présente par le fait même l'avantage de se contracter sans que le titre en soit affecté. Ex: Reportez-vous aux Anciens Canadiens (et non à "Les Anciens Canadiens"); J'ai assisté au Drapeau de Carillon (et non à "Le Drapeau de Carillon"); S'embarquer à bord du Montréal (et non.... de "Le Montréal"); Acheter au Bon Marché (et non à "Le Bon Marché").

Lorsque le, la, les ne font pas partie du titre ou du nom, ils doivent figurer en romain, ou rester en dehors des guillemets: Lisez donc le Recuil d'idées (ou le "Recueil d'idées"); J'ai traversé sur le De Grasse (ou sur le "De Grasse").

Mais le, la, les doivent toujours figurer en italique ou entrer dans les guillemets s'ils font partie indispensable du nom ou du titre: On a joué les **Précieuses ridicules** (ou "les Précieuses ridicules"); Recevez donc la **Revue nationale** (ou "la Revue nationale"); Ils étaient sur la Méduse (ou "la Méduse").

DONNONS DES LIVRES A NOS ENFANTS

De tous les pays de langue française, le Canada français est celui qui achète le moins de livres. De toutes les provinces du Canada, la province de Québec est celle qui possède le moins de bibliothèques.

Ces faits incontestables expliquent en partie bien des lacunes de notre formation, notamment la pauvreté de notre langage, notre indifférence à l'endroit des choses de l'esprit. Or, est-il besoin de rappeler qu'un peuple ne vit pas que de pain? Plus que tout autre, étant donné notre position géographique, notre infériorité économique, nous avons besoin pour nous affirmer et nous prolonger d'une culture généreuse, d'une culture vivante. Plus que tout autre, en conséquence, nous avons besoin du commerce constant des livres.

Donner à nos enfants des livres de récompense, à la fin de l'année scolaire, n'est donc pas, chez nous, une tradition vide de sens. C'est, au contraire, un devoir impérieux, une obligation à laquelle nous ne pouvons nous dérober sans diminuer nos forces de résistance, sans mettre en danger notre civilisation, sans porter atteinte, en un mot, à l'honneur de notre nom. Le livre est le complément de l'école. Le livre est un outil de travail. Le livre est un guide, un inspirateur. Le livre est même une arme, une arme contre le matérialisme qui menace de nous étouffer et contre l'anglicisation dont tant des nôtres sont victimes.

Pour ces raisons et bien d'autres encore qui vous sont connues, la Société des Ecrivains canadiens prie instamment tous les éducateurs et tous les commissaires d'écoles de donner des livres en récompense à nos enfants. Elle ne dit pas égoïstement: donner des livres canadiens. Elle dit tout simplement: donner des livres. Ce dont elle se préoccupe avant tout, c'est de vivifier notre jeunesse, la préparer à sa tâche, la munir d'une âme française, d'un esprit français, la pénétrer de culture française de manière à garder notre pays français.

Victor BARBEAU
Président

POUR LA ST-JEAN-BAPTISTE

Dans un mois

Le Canada français célébrera bientôt sa fête patronale. Est-ce trop tôt pour en parler? Chaque année, le 24 juin offre aux Canadiens français l'occasion d'affirmer la grandeur de leur nationalité.

Toutes les nations ont leur fête nationale et la célèbrent avec éclat. Partout elle est marquée par des manifestations auxquelles toute la population s'intéresse activement. Les Canadiens français témoignent-ils un semblable empressement à célébrer leur patron?

Le 24 juin ne doit pas être uniquement un jour de congé. C'est la fête de l'âme canadienne-française qui donne libre cours à l'expression de ses sentiments patriotiques. C'est la fête qui rappelle les grandes amours qui ont inspiré nos ancêtres: l'amour de notre foi, de notre patrie, de notre vie familiale, de la langue française. Nulle occasion n'est plus affirmer solennellement ce que nous sommes et voulons rester: catholiques et Canadiens français.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se prépare à célébrer notre fête nationale avec toute la splendeur accoutumée. En élaborant le programme des manifestations, les dirigeants de la Société n'ont eu qu'une pensée: grouper le peuple canadien autour d'un symbole, l'inciter à unifier ses aspirations et ses efforts en vue de la conservation de ses traditions et de ses droits.

Le déploiement patriotique du 24 juin doit être plus qu'un événement d'un jour. Il lui faut produire des résultats durables. Les leçons évoquées en cette circonstance ont pour objet de donner au peuple la fierté et le courage nécessaires à l'accomplissement des tâches que lui imposent les événements.

Une fête nationale bien organisée et bien suivie joue un rôle dans les intelligences. Quand les esprits émus par les conditions difficiles qui surgissent à chaque instant se sentent abattus et plus ou moins enclins au découragement, quand les idées sont embrouillées et les convictions ébranlées, il leur faut des exemples de sacrifice et de dévouement pour stimuler leur ardeur. Il est nécessaire d'éclairer les intelligences et de fortifier les coeurs. Les leçons de l'histoire, le déploiement des forces vives de la nationalité en fournissent les moyens.

Les démonstrations patriotiques produisent plus qu'une émotion. Elles disposent les bonnes volontés, elles orientent les énergies vers de fructueuses réalisations, elles alimentent le patriotisme, ce sentiment qui doit animer toute la race, du plus petit jusqu'au plus grand, du plus humble au plus savant, du plus pauvre au plus riche; ce sentiment qui met un peuple en mesure d'accomplir, parmi les autres nations, le rôle qui lui est départi.

Que tous les Canadiens français, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, comprennent leur importance collective et fassent du 24 juin une fête vraiment nationale. Qu'ils s'unissent pour lui donner sa véritable signification: grandir et améliorer notre nationalité. Que pas une famille donc ne s'abstienne de participer à la célébration, car la fête doit s'étendre à tous les foyers, à tous les groupes, à tous les coeurs. On l'a écrit déjà et il est bon de le répéter, tout ne doit pas se restreindre, le 24 juin, au cadre symbolique d'un cortège historique ou de discours, mais chacun doit y voir l'expression d'une inspiration vibrante sans cesse au service d'une cause chère à tous: le maintien et la survivance de nos traditions catholiques et françaises.

Alphonse de la ROCHELLE,
Chef du secrétariat

QUITO — On apprend, ici, que deux soldats de l'Equateur, ont été tués et qu'un lieutenant a été blessé, lorsque trois canonnières péruviennes ont ouvert le feu de leurs pièces d'artillerie sur une garnison de l'Equateur.

PUBLICATION GRATUITE

Monsieur le Rédacteur,

Le Ministère des Mines et des Pêcheries, dirigé par l'hon. Onésime Gagnon, C.P., vient de publier la partie "A" du Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1936. Intitulée "Industrie minière et statistique", cette publication contient les statistiques de la production minérale du Québec et une revue des mines en exploitation et des travaux de mise en valeur en 1936. C'est une forte brochure in-octavo de 186 pages dont le texte est accompagné de cartes, planches et autres illustrations.

Une brève analyse du contenu révèle que les intéressés trouveront là une heureuse vue d'ensemble et des informations de première valeur sur le développement de l'industrie minière du Québec. Les vingt premières pages sont réservées aux initiatives multiples du Service des Mines proprement dit: perception des droits de mine, relevés géologiques, laboratoires, cartographie, cours aux prospecteurs, publications, expositions, chemins de mines, etc. Est ensuite exposé pour chaque substance minérale l'état de la production et du marché. On aura par exemple des précisions sur les progrès continus des industries de l'or et du cuivre et sur l'importante production d'amiante du Québec. Près de quarante pages sont ensuite consacrées au rapport de l'inspecteur des Mines pour l'Ouest de Québec (Abitibi et Témiscamingue), et une quarantaine d'autres à l'examen minutieux qu'a fait en 1936 le docteur G.-S. MacKenzie des principales propriétés de la région de Chibougamau-Opémisca. On se souvient que la publication des premières conclusions de cet examen, en février 1937, eut un certain retentissement.

Enfin la dernière partie du volume est une revue de la main-d'oeuvre, des salaires et des accidents dans l'industrie minière suivie d'une liste des principaux exploitants de mines et de carrières dans la province.

On peut obtenir cette publication en s'adressant au Directeur du Service des Mines, Hôtel du Gouvernement, Québec.

(Communiqué)

RELEVE DES RECOLTES

Ottawa, Ont.

Messieurs,

En juin de chaque année, le Bureau Fédéral de la Statistique, en collaboration avec les divers départements provinciaux de l'Agriculture, distribue des cartes-questionnaires aux cultivateurs afin de recueillir des statistiques sur les étendues sous culture et le nombre de bestiaux et de volailles sur les fermes. Une innovation de 1931 ajoute à ces statistiques une estimation des intentions dans l'élevage de bétail pour le marché ou pour la ferme. Dans toutes les provinces, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Alberta et la Colombie-Britannique excepté, ces formules sont distribuées aux cultivateurs par les instituteurs ruraux. Les cultivateurs de ces quatre provinces les reçoivent par voie postale.

Les étendues en grande culture, particulièrement, sont la fondation réelle de notre plan de statistiques de la production agricole. La nécessité de connaître exactement le nombre de bestiaux sur les fermes est d'importance presque égale dans notre plan estimatif national. L'exactitude de nos compilations dans ces deux classes dépend largement du retour que nous obtiendrons, de toutes ces cartes dûment complétées, lesquelles donneront un aperçu intéressant applicable au total des fermes canadiennes.

Nous encourageons toute publicité qui pourrait faire ressortir la valeur de ces études et l'importance d'obtenir des réponses en nombre suffisant de notre population rurale.

Votre tout dévoué,
R.-H. COATS,
Statisticien du Dominion

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, le 3 juin 1938

La routine de la Chambre

Une chaude discussion a été soulevée à la Chambre des Communes, lundi soir, autour de la "Loi du Cadenas, de Québec". C'est M. Woodsworth qui fut la cause de cette tempête. M. Lapointe s'est objecté à la discussion de cette affaire, et, finalement, M. Lapointe a discuté avec M. Bennett, pour en arriver à dire que le Ministre de la Justice n'avait pas de ligne de conduite à recevoir du Parlement sur le désaveu d'une loi provinciale.

Plusieurs amendements ont été apportés au Code criminel. Le plus intéressant de ces amendements est celui qui a trait à la culpabilité des chauffards et des automobilistes en cas d'accident. En cas d'accident, l'automobiliste sera coupable lorsqu'il aura conduit son automobile d'une façon dangereuse pour le public. Toute une série de peines, variant de $100. et trois mois d'emprisonnement à $1,000. d'amende. Les récalcitrants peuvent aussi perdre leur licence pour trois ans. De plus, celui qui cause un accident sans arrêter pour porter secours est passible de $500. d'amende et de 6 mois d'emprisonnement.

Un autre amendement très important est celui qui prohibe la publication de tout sujet indécent se rapportant à des choses médicales, chirurgicales ou physiologiques.

La question de la canalisation du Saint-Laurent n'a pas été traitée à la Chambre des Communes, mais elle intéresse vivement les Etats-Unis, actuellement. D'après ce plan proposé par le Secrétaire Cordell Hull, il s'agirait de transporter aux Etats-Unis, 110,000 chevaux-vapeur, surplus de l'énergie électrique du gouvernement de l'Ontario. Comme question de fait, le bas-Canada a toujours été peu enthousiaste, sinon hostile à ce projet. Par ailleurs, Hepburn s'est obstinément opposé à l'entreprise. Il y a quelques mois, il était anxieux d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis.

Il est difficile de prévoir ce que sera le mois de juin parlementaire, et nous ne pouvons dire si l'accord commercial Canado-américain sera conclu en raison des retards considérables dans les négociations. Avec les difficultés entre Hepburn et les autorités d'Ottawa, il ressort que les conditions ne sont pas très favorables pour un accord commercial Canado-américain. On doute sérieusement si des accords commerciaux auront lieu au cours de cette session. Il se peut fort bien que l'étude en soit remise à une session spéciale d'automne ou, plutôt, à la session régulière de l'an prochain.

Nous commencerons bientôt le cinquième mois de la session parlementaire, et le travail ne semble pas prêt d'être terminé.

René PELLETIER,
Député de la Rivière-la-Paix

OTTAWA — Le Canada nommera un ministre plénipotentiaire en Belgique et en Hollande. Le même ministre sera accrédité auprès des deux gouvernements. Il aura des bureaux à Bruxelles et La Haye, et il partagera son temps entre les deux.

Un crédit de $60,000 est prévu dans les prévisions budgétaires supplémentaires déposées sur la table de la Chambre des Communes pour défrayer les dépenses de ce nouveau service.

QUESTION SCOLAIRE A QUEBEC

QUEBEC — "Si les Irlandais ne sont pas contents du traitement que leur accorde la Commission scolaire de Québec, qu'ils forment leur propre commission" a déclaré l'abbé P. Gravel dans un discours prononcé à St-Roch, au cours d'une réunion en l'honneur de Dollard des Ormeaux.

C'est un nouvel exemple de l'avachissement des Canadiens français, a dit l'abbé Gravel, alors que la commission scolaire refuse la construction de trois nouvelles écoles aux Canadiens français, elle se rend à la demande des Irlandais. Si messieurs les Irlandais ne sont pas satisfaits du traitement qu'ils reçoivent de la part des Canadiens français qu'ils forment donc leur propre Commission Scolaire avec leurs deniers.

A cette déclaration, M. Roger Vézina, avocat, rédacteur de la "Nation", ajouta cette remarque: "En fait, je crois que c'est une Commission Scolaire irlandaise que nous avons à Québec."

On remarquait dans l'assistance: M. l'abbé Joseph Ferland, curé de Saint-Roch; l'abbé Valmore Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce; MM. J.-E. Grégoire, M.P.P., ex-maire de Québec; le Dr Ph. Hamel, M.P.P.; René Chaloult, M.P.P.; J.-E. Beaubien, président de la Commission Scolaire, etc., etc.

Ces déclarations ont été faites à la suite de la causerie qu'a donnée dans le soubassement de l'église de Saint-Roch, M. Paul Bouchard, avocat.

M. Bouchard a tiré de la vie admirable de Dollard des Ormeaux plusieurs leçons de patriotisme dont l'une vise à l'établissement d'un Etat français en Amérique. Il a réconnu que pour opérer des réformes économique et sociales d'importance capitale, le Canadien français devrait posséder des léviers de commande, tels que le tarif et les douanes. Si la race canadienne-française veut occuper la place qui lui appartient, c'est vers ce but qu'elle doit tendre.

Le conférencier a dénoncé la situation qui est faite aux Canadiens français dans un pays qui est leur. Parlant de nos faiblesses, il a ajouté que si Dollard revenait sur la terre il aurait honte de nous.

HISTOIRE de FRANCE

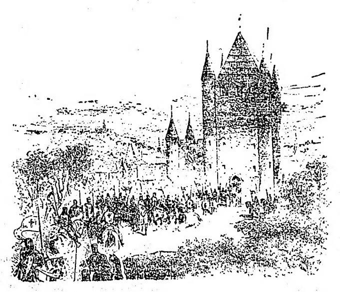
PAUL LEHUGEUR — 56

PHILIPPE LE BEL.—BONIFACE VIII.



FETES DONNEES A PARIS.

Les trois fils de Philippe le Bel, Louis, Philippe et Charles, furent armés chevaliers le même jour. Le roi d'Angleterre Edouard, qui avait épousé Isabelle, fille de Philippe le Bel, fut invité à la cérémonie, et les fêtes durèrent une semaine; les bourgeois de Paris organisèrent des cavalcades, des pantomines et toutes sortes de divertissements: "La reine d'Angleterre était parée en une tourelle avec plusieurs dames et damoiselles, et cette fête leur plut fort, et tourna au grand honneur du roi de France et aux gens de Paris".

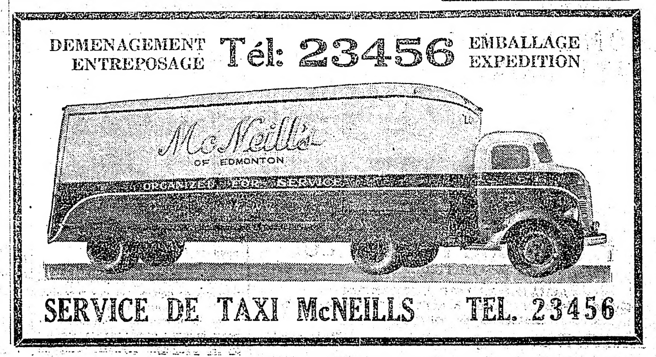


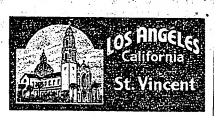
CHATEAU DU TEMPLE, A PARIS.

Les Templiers, à la fois moines et chevaliers, avaient été institués pour combattre les infidèles en Terre-Sainte. Mais quand le temps des croisades fut passé, ils restèrent organisés dans les différents pays de l'Europe comme ils l'avaient été en Palestine; enrichis par les donations, braves, disciplinés, aveuglément soumis à leur Grand-Maître, ils pouvaient devenir dangereux pour la royauté. En France, leur monastère principal était le Temple, château-fort aujourd'hui détruit, mais qui a laissé son nom au quartier.

LES PAPES AU MOYEN AGE

Depuis le onzième siècle, où Grégoire VII avait forcé l'empereur d'Allemagne, Henri IV, à lui demander pardon nu-pieds en robe de pénitent, le Pape s'était attribué le droit de juger les rois et les empereurs, de leur dicter ses volontés et de châtier leur désobéissance, comme s'ils eussent été ses vassaux. Au treizième siècle, Innocent III avait excommunié le roi de France Philippe Auguste, l'empereur d'Allemagne Otton de Brunswick et le roi d'Angleterre Jean sans Terre; Innocent IV avait formé contre l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen et contre ses partisans les Gibelins, une ligue formidable, et son oeuvre s'était achevée sous son successeur Urbain IV, par la défaite des Gibelins et la ruine des Hohenstaufen. Boniface VIII s'attaqua à Philippe le Bel, mais la royauté française était assez forte pour défendre son indépendance. Philippe le Bel déclara qu'il ne reconnaissait d'autre souverain que Dieu, et Boniface humilié fut le dernier grand pape du moyen âge. Ses sept successeurs établis à Avignon ne furent, pour ainsi dire, que les serviteurs des rois de France (1305-1378). L'Eglise fut ensuite déchirée pendant soixante-dix ans par un schisme, c'est-à-dire, qu'il y eut à la fois deux papes rivaux, l'un à Rome, l'autre à Avignon.





Corr: M. J.-R. Thibodeau

Nos vitrines de magasin deviennent de plus en plus des chefs-d'oeuvres; les explorer est un petit chapitre instructif. Cette parure de fleurs que notre magasin Robinson & Co. nous présenta fut une merveille. Quatre immenses vitrines. Il faut les voir. Que de oh! de ah! elles nous arrachèrent. Et pendant que nous étions à regarder; car il fallait regarder, ou vous n'êtes pas faits comme moi, une rosée de parfum nous arrivait au bas des jupes et des pantalons, au bas de ces fenêtres. Embêtant ceci. Excellent pour les dames, mais nous, les messieurs? Sentir trop bon est tout aussi désagréable que de ne pas le sentir assez. Je craignais de prendre mon tramway, de crainte de ce que le conducteur et les voisins eussent à dire. Si j'eus rencontré ma compagne! Enfin, il n'y a plus de fin aux inconvénients que ceci aurait pu nous apporter. On devrait nous en avertir. Mais, c'est une annonce; on veut qu'on s'en rappelle; qu'on en parle. C'est ce que je fais, et qu'on s'en sente. C'était là un parfum de haut prix, vous croyez, qu'on nous lançait ainsi à la journée, ou de l'eau seulement, ou l'air de la même substance de certaines pâtisseries françaises qu'on nous sert à des endroits de distinction?

Les gens mondains et les voyageurs admettent que nos vitrines viennent ajouter au reste de tout ce qu'on trouve à Los Angeles pour le rendre au rang des métropoles de premier ordre. Nulle part ailleurs, Paris, New-York, etc., y trouve-t-on les quatre coins du monde représentés avec plus de délicatesse rafinée, et nuances de couleurs et d'objets. Elles approchent de l'extase. Nos grandes institutions se disputent les artistes décorateurs. Il n'y a plus seulement que les anciens Grecs qui s'exercent à rendre tout beau. Lorsque nos gens sortent de chez eux, c'est alors qu'ils s'aperçoivent de ce que le rêveur chez eux est sans cesse à les arrêter pour regarder. L'habitude rend indifférent, mais autant chez les goûts prononcés. Les magasins étrangers, même ceux d'Edmonton, s'il vous plaît, n'ont pas, dans chacun de leurs coins, l'atmosphère de ce qu'on y vend la spécialement. Et ces grandes poupées aident à relever. Les voici, presque humaines; elles ont le geste, il ne leur faut que la parole. Un individu devint amoureux d'une.

A l'ombre de nos Clochers

BROSSEAU-DUVERNAY

Fête de naissance

Il y a vingt ans, le 2 juin 1918, M. l'abbé J.-B. Lachapelle administra le sacrement de baptême à Marie-Gertrude-Gabrielle, enfant de Sylvio Chouinard et de Marie-Célina-St-Hilaire. M. Armand Vincent et Mlle Blanche Chouinard étaient les témoins.

Samedi soir, le 28 mai, les demoiselles Kathleen Bigland et Agnes Wirakoskiy organisèrent une soirée féerique à leur amie Gabrielle, née le 29 mai 1918.

Mariage

La rumeur radiodiffuse que M. Jérémie Lapierre a contracté mariage. M. Lapierre est en promenade dans le Québec, depuis quelques mois.

En excursion

Mlle Madeleine Johnson passa le jour de l'Ascension à Edmonton, en visite chez ses cousines, les demoiselles Lavallée. Le 23 mai, Mlle Juliette Grenier fit un voyage à Bonnyville.

Visiteurs

Le 22 mai, M. et Mme Perras, de Legal, accompagnés de leurs enfants, Rodolphe et Rose-Marie, étaient en visite chez Mme Grenier. M. et Mme Eugène Roch, avec leur petite fille, Eveline, en promenade chez M. Joseph Rioux.

MM. Alphonse Venne et Joseph Paré avec leurs dames et leurs enfants, en visite chez M. Henri Paré.

MM. Arthur Roberge, Alphonse Roberge, Moïse Danis, en promenade chez M. Camille Gamache.

Malade

M. Hervé Coutu, employé chez M. Ovila Vincent, fut obligé de prendre un repos, en attendant la guérison de sa main affligée par un abcès.

COIN DES ANCIENS

Avez-vous reçu la lettre d'invitation pour la grande réunion du 12 juin, au Collège? Non? Eh bien! venez quand même. Autrement, cela nous fera doublement de la peine: de ne vous avoir pas invité, puis de ne vous avoir pas vu au Collège.... Donc, au Collège, le 12, de 11 h. du matin à 11 h. du soir.

Avez-vous reçu la lettre d'invitation pour la grande réunion du 12 juin, au Collège? Oui. (Belle lettre, hein?....) Alors, lisez les lignes qui suivent; c'est la recette pour faire de la réunion du 12 une splendide réunion.

On prend la lettre qui invite à la réunion du 12 juin, au Collège, de 11 h. du matin à 11 h. du soir, et on la colle ou on la cloue, comme on veut, à la tête de son lit; puis on découpe cette manchette et on fait la même chose que pour la lettre: on la cloue ou on la colle, comme on veut, mais au pied de son lit.... puis, le soir, avant de se coucher, on répète 12 fois, à cause du 12 juin:

"Dès onze heures du matin,
Dimanche, le douze juin!"

Ceux qui ont des enfants peuvent les bercer au rythme de ces assonances.

Le matin: on fait la même chose, on répète la même formule, mais en regardant l'affiche au pied de son lit.

Il ne faut pas oublier, non plus, de demander dans sa prière une belle journée.... puis ça y est: nous sommes rendus à dimanche, le 12 juin.

A 11 h., le soleil se met à éblouir; une cloche sonne, mais ce n'est pas pour les Anciens: ils sont déjà tous rendus à la chapelle.... Ici.... cf. le programme de la journée.

* * *

"On est venu de Morinville; on est venu de Légal; on est venu de Lamoureux, de Beaumont, de Rivière-qui-Barre, de Vimy, de St-Paul!" Si le soir du 12 juin, en s'en retournant chez eux, les Anciens pouvaient se dire cela entre eux!

P.S. J'ai presqu'oublié de vous dire que la fête a lieu dimanche, le 12 juin, de 11 h. du matin à 11 h. du soir.

* * *

Notes: Pas de bingo cette année! P. Ketchen, la ville n'en veut pas.... S'il pleut, on jouera au monopole; il y a un Père qui aime beaucoup cela.

C'est encore silence aux douches! Il y a encore de la colonne pour ceux qui se tiraillent. Pas ça! pas ça! Poirier, Lessard, à la colonne!

Adrien Gibeau surveillera la retenue pour les paresseux qui ne voudront pas jouer.

Pour ceux qui auront des discours à prononcer, M. Dubuc donne des cours d'éloquence au grade VII et VIII.

Je tiens à vous dire que les blondes d'antan sont mariées, et ne sont plus autour du Collège; mais il y en a d'autres....

Les Anciens ont décidé de ne pas se mesurer contre les élèves, à la balle-au-camp; les élèves ont battu le Juniorat, dimanche dernier, 19 à 3. O doux massacre!

Si vous voulez faire plaisir aux petits, il paraît qu'il faut leur demander s'ils ont aimé leur voyage à Morinville....

P.S. aux Notes.... Aurais-je oublié de vous dire que le 12 juin, c'est dimanche prochain?

Au couvent des Révérendes Soeurs de l'Assomption

LES EVENEMENTS DU MOIS DE MAI

(par Antoinette Grenier)

Mai! Le premier sourire du printemps! C'est le réveil de la nature! Est-ce un réveil aussi qui s'opère chez nous? On le dirait à prévoir toutes les activités qui doivent s'accomplir ce mois-ci. Voyez ou plutôt lisez:

1er mai:—"Salut, ô beau mois de Marie", c'est par ce chant que les élèves de notre Académie saluent l'aurore de ce mois qui nous est si cher; à nous, Enfants de l'Assomption; mois où chacune ira chaque soir déposer une gerbe fleurie aux pieds de la Reine du Ciel.

Aux toutes premières heures de ce jour de moi, nous eûmes le privilège de fêter M. l'abbé J.-R. Ketchen. Toutes étaient heureuses d'exprimer leur reconnaissance à ce bon Père Curé.

6 mai:—Seul un coeur d'Avant-Gardiste connaît toutes les joies intimes que réveille en lui une assemblée d'Avant-Garde, surtout lorsqu'elle doit couronner tous ces efforts, tous ces sacrifices, qui de leur nature sont des riens, mais lorsqu'ils sont faits en union avec ces figures glorieuses de notre histoire et qu'ils s'abreuvent du plus pur patriotisme, oh! alors, ils grandissent comme ce grain de sénevé jeté dans une terre fertile. Lors de notre dernière assemblée avant-gardistes, nous avons goûté ces joies. Pourquoi? Parce qu'en étudiant nos traditions, ces gardiennes de notre langue et de notre foi, nous avons puisé la force de rester fidèles aux nôtres et plus que jamais nous sommes prêtes à réaliser cette phrase stimulante du R. Père Forcade: "L'avenir est à nous, la jeunesse canadienne-française!"

8 mai:—la neige tombe!.... le 8 mai?.... la neige! ah ça! par exemple, c'est propre à décourager le plus audacieux optimiste. Mais madame la neige ne sut décourager les élèves de l'Assomption.... En route vers le Juniorat.... "Les bandeaux tombent": drame qui nous montre bien une fois de plus la valeur inestimable de l'éducation d'une mère profondément chrétienne. Oh! subir l'influence d'une telle éducation, c'est s'assurer un courage héroïque pour toutes les luttes et pour tous les devoirs de la vie. De plus, je crois que les Junioristes n'ont pas oublié ce proverbe: "Rira bien qui rira le dernier", si l'on en juge d'après la comédie "Sa Majesté la Justice".

Du 8 au 20 mai:—Malheur à celle qui rentre à l'étude en faisant du bruit! Elle rencontrera certainement l'oeil réprobateur d'une compagne qui semble lui dire: "Que fais-tu ici, tapageuse? Nous, nous étudions pour nos examens universitaires". A la coupable de se glisser furtivement dans son pupitre pour étudier sans déranger celles qui préparent de tels examens.

16 mai:—Une heure au festival, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. Les 13 concurrents de l'Ecole du Sacré-Coeur au festival de Morinville répètent leurs numéros de concours. Heure des plus intéressantes. Félicitations à nos chers petits Canadiens du Sacré-Coeur.

Du 20 au 25 mai:—L'heure fatale résonne dans les corridors déserts. Bientôt, un trottinement: ce sont les Cours moyen et les "Philos" qui s'empressent aux séances d'examens. Le 25 au matin, la "grosse vilaine" a sonné pour la dernière fois son air lugubre.... Midi! Cachetons la dernière enveloppe de cette première série d'examens. Etaient-ils beaux? Nous les avons aimé du moins. Etaient-ils bons? C'est encore le secret des dieux.

22 mai:—La musique a des charmes, disait un poète, surtout lorsque l'artiste y met tout son coeur et toute sa bonne volonté. Voilà précisément ce que firent les musiciennes du 22 mai. Un magnifique programme de piano, violon et chant contribue à nous faire comprendre la beauté de cet art exquis.

24 mai:—Vive Dollard! Voilà le cri unanime de la jeunesse canadienne. Nous voulons fêter le vaillant des vaillants. Une heure patriotique en plein air tel fut le mot d'ordre exécuté durant l'avant-midi. La brise semblait transporter bien loin l'écho des chants canadiens "O Canada, mon pays, mes amours"; "Jusqu'au Bout"; Aux Avant-Gardistes", etc. A ces chants s'entremêlaient récitations et discours. "Il nous faut des Dollard" s'écriait Thérèse. "Il nous faut des missionnaires" s'exclamait Antoinette. "Nous en serons" répondaient les plus braves.

Une bruyante après-midi de jeux et de courses sur le terrain du séminaire, agréable faveur de nos frères et soeurs les Scouts et les Guides de Saint-Joachim! Un souper champêtre! Journée toute remplie d'activités que ce 24 mai; elle sera aussi une journée inoubliable dans le souvenir de plusieurs.

26 mai:—Journée eucharistique! La messe dialoguée — celle même qui sera dialoguée par toute la jeunesse qui assistera au Congrès eucharistique de Québec — fut récitée avec beaucoup de piété. Le Saint-Sacrement demeura exposé toute la journée; toutes, Croisées et Jécistes spécialement, se firent un devoir de rendre à Jésus-Hostie le culte qui lui est dû dans l'auguste sacrement.

La soirée fut agréablement passée: une saynète "Un Congrès pour préparer le Congrès" exécutée par les petites Croisées — une triple invitation au Congrès adressée aux petites catholiques du Canada par le Christ-Roi, le Pape et le Cardinal et rendue par trois Croisées — "explication toute concrète de ce qu'on entend par un Congrès eucharistique — un petit dialogue qui nous donne le grand secret de ne pas laisser Jésus tout seul — et pour compléter le programme, paroles du R. Père Curé qui félicite et encourage notre Action Catholique dans notre pensionnat — et paroles du bon Père Aumônier qui, après avoir exprimé son bonheur à l'occasion de cette journée eucharistique, captive notre curiosité en nous parlant d'une prophétie tout intéressante puisqu'il s'agit d'événements qui s'accomplissent à la lettre dans l'histoire de nos jours. — "Jour de l'Hostie.... Jour par l'Hostie.... Jour pour l'Hostie" telle fut bien la journée que nous avons vécu en ce 26 mai.

27 mai:—Encore une journée de labeur. Cette fois, ce sont les examens de l'A.C.F.A. qui nous entretiennent. En promenant furtivement l'oeil dans la salle d'examens, durant la séance de composition surtout, j'ai remarqué que certaines concurrentes paraissaient avoir beaucoup d'inspirations.... Est-ce vrai? C'est encore l'avenir que le dira.

28 mai:—En route pour Saint-Albert. Chacune s'empare de ses biens, monte dans l'auto, le moteur gronde, la roue fait un tour, et, nous voilà parties. En arrivant sur la magnifique côte qui domine le village, nous nous dirigeons vers le musée. Oh! alors, comme nous sentons qu'elle fut grande, qu'elle fut noble cette race de missionnaires qui évangélisa les solitudes de l'Ouest. Aussi, nous ne saurions admirer l'oeuvre sans faire une courte visite aux fondateurs, Mgr Grandin et le Père Lacombe. Nous descendons dans la crypte y réciter une prière. En passant à la grotte, nous n'oublions pas notre Mère du Ciel: "Guide notre jeunesse.... Etoile de la mer — Et veille avec tendresse — Sur notre Alma Mater". Une bonne partie de balle-au-camp et puis une succulente collation.... surtout.... la limonade.... n'est-ce pas, Thérèse?.... "Magnifique!" mot qui résume l'exclamation générale des élèves, au retour de cet après-midi de plaisir, promise à celles qui avaient donné satisfaction dans le travail avant-gardiste de l'année 1937-38.

31 mai:—Il est fini le beau mois de Marie! Il a été mouvementé, il n'y a pas à dire.... A-t-il été pleinement vécu?....

Antoinette GRENIER

JUNIORAT SAINT-JEAN

Visite du R. P. Provincial

Depuis quelques jours, nous savions, à la grande joie de tous, que l'ancien supérieur du Juniorat St-Jean, le R. P. Henri Routhier, était nommé Provincial.

Quelle ne fut pas l'heureuse surprise de tous lorsque, mercredi dernier, notre prière du matin terminée, s'avance pour présider à la méditation, au lieu du R. P. Supérieur, le R. P. Provincial!

Après le "Veni", grandes acclamations! Il célébra notre messe de communion, présida à notre déjeuner où il ne manqua pas de "rembourser" un des congés qu'il avait salé autrefois....

Cette faveur fut saluée de joyeux vivats, et toute la journée fut des plus occupées.

Séjour de Mgr F.-S. Germain, P.D.

Nous fumes l'objet de nombreuses visites, ces jours derniers. Ces personnages, venus de l'Est pour le sacre de Mgr Duprat, pérégrinèrent jusqu'à nous. Nommons NN. SS. Charbonneau; Le Bon, d'Ottawa, et St-Germain, de Nicolet.

Ce dernier, directeur de l'Ecole Normale de Nicolet, et grand'oncle du R. P. G. Forcier, notre préfet de discipline, demeura avec nous quelques jours, nous édifiant de sa profonde piété et nous charmant de sa bonhomie.

Il lui était confié la visite ecclésiastique des Couvents commis à la direction des RR. SS. de l'Assomption de l'Ouest.

Le R. P. Conrad Latour, O.M.I., professeur d'élocution, de diction et de musique sacrée à notre Université d'Ottawa fut également un de nos hôtes ces jours derniers.

Il accompagnait la troupe du "Caveau d'Ottawa" au concours dramatique de Winnipeg.

Il alla visiter ses deux frères Oblats, à Duck Lake et à Lebret, et vint jusqu'à Edmonton.

Samedi soir, devant les Pères, et les élèves, le Père Latour, en termes amusants, par des comparaisons enjouées, donna les conditions de la double prière qu'est le chant grégorien.

De sa voix juste et pleine, il rendit, avec les sentiments qu'elles comportent, des pièces grégoriennes. Il sut faire ressortir comme leur musique traduisit bien le sens des morceaux.

Nous sommes donc à bonne école avec le R. P. Pépin, longtemps élève du R. P. Latour.

Nos Vicaires Apostoliques

Plusieurs autres Pères Oblats sont venus nous visiter au Juniorat: le P. Binet, de Falher; les Pères Pratt et Levert, d'Hobbéma.

Nous signalons spécialement le passage de Mgr Breynat avec deux de ses Pères. Mgr Fallaize nous honora également de sa présence, au milieu de nous, au souper et à la veillée de la Pentecôte.

Tous ces visiteurs montrent l'intérêt qu'ils portent à notre maison d'éducation, nous font honneur par leur séjour parmi nous et portent tous à plus d'estime pour notre condition d'étudiants.

DECES de Mme MARIA DE BELLEFEUILLE

Mercredi, 1er juin, à l'hôpital St-Paul, après une courte maladie, supportée en vraie chrétienne, s'éteignait Mme Maria De Bellefeuille. Les funérailles eurent lieu le 4 juin, à la cathédrale du Rosaire, de Vancouver. Un grand nombre d'amis ainsi que les membres du Club des Dames et Demoiselles de langue française, dont elle était la présidente depuis deux ans, y assistaient. Le Club perd une amie sincère; elle avait toujours un bon mot pour tous. Aussi, nous la regretterons longtemps. Elle laisse, pour la pleurer, une fille, Paula. La défunte était l'épouse de feu M. le comte Napoléon De Bellefeuille, décédé il y a à peu près un an. Après une courte séparation, ils sont maintenant réunis dans un monde meilleur. La défunte était native de la ville de Québec, et habitait Vancouver depuis 1901.

Les membres de l'Association des Dames et Demoiselles de langue finaçaise offrent leur sincère sympathie à sa fille en deuil.

La Survivance se joint aux amis et parents de la défunt pour leur exprimer sa vive sympathic.

ECOLE CARTIER

	Franç.	Catéch.
Grade I		
Lionel Ayotte	90	75
Yolande Pigeon	85	73
Grade II		
Solange Couillard	95	97
Roger Lafortune	90	89
Grade III		
Rose Tremblay	89	85
Thérèse Lafrance	85	80
Grade IV		
Jeanne Couillard	95	96
Annette Guindon	90	90
Grade V		
François Lamoureux	81	100
Raymond Couillard	75	100
Grade VI		
Bernard Lamoureux	82	100
Gabrielle Bergeron	81	100
Grade VII		
Héléna Jean	95	100
Thérèse Côté	85	98
Grade VIII		
Cécile Jean	91	100
Thérèse Jean	88	100

EDMONTON St-François

Baptême

M. et Mme James Littlejohn, née Edna Middlebrough, sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de James, Edward. Le parrain était Francis Middlebrough, la marraine, Mary Middlebrough, oncle et tante de l'enfant.

Première Communion

Le dimanche de la Pentecôte, à la messe de 8 h., dix-neuf enfants de l'école St-François ont fait leur première communion. La cérémonie revêtit un cachet de ferveur et de beauté. A l'Evangile, le R. P. Hilarion Boulay, qui officiait à la messe, dit quelques mots de circonstance aux enfants et aux parents. Les nouveaux communiants ont eu le bonheur de venir dans le sanctuaire pour recevoir Jésus-Hostie.

Le soir, à 7 h., il y eut la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême. Le R. P. Camille Chassé, Franciscain, curé du Fort Saskatchewan, présida la cérémonie. Il donna aussi l'allocution de circonstance. Il sut habilement rappeler aux parents et aux enfants leurs engagements pris au baptême.

Il y eut après la rénovation des promesses une procession solennelle en l'honneur de la Ste-Vierge. La statue de la Ste-Vierge était portée par Mlles Elisabeth Rilling, Jenny Hinniuk, Elsie Persinni, Jeanne Vogheil. La bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée par le R. P. Hilarion Boulay, accompagné des RR. PP. Camille Chassé et Grégoire Léger, comme diacre et sous-diacre.

En terminant il convient de mentionner la magnifique parure de l'Eglise. Le dévoué Frère Joseph, franciscain, et ses aides méritent de sincères félicitations. L'autel et l'église étaient ornés de fleurs, de banderolles et de lumières à la couleur liturgique de la fête de la Pentecôte.

EDMONTON St-Joachim

Le 5 juin, 1938, le R. P. A. Boucher, O.M.I., baptisait Marie-Claire-Simone, enfant de M. et Mme Maurice Lavallée (Jeanne Patenaude). Elle est née le deux juin.

Les parrains furent M. et Mme Joseph Lavallée; ils étaient représentés par M. et Mme H.-E. Patenaude.

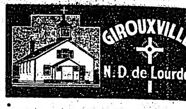
Nos félicitations à M. et Mme Lavallée.

VIMY

Tous les travaux du printemps sont terminés et maintenant, malgré que le grain ne souffre pas encore, on attend la pluie avec impatience.

Mme J. St-Arnaud est partie pour un voyage dans le vieux Québec, après plus de 37 ans passés dans Légal et Vimy.

M. et Mme Lamarche eurent la visite de leur garçon, Lucien, qui depuis deux ans travaille à Gold Fields.



Naissance

Marie-Annette Simoneau est heureuse de vous annoncer son arrivée en ce monde le onzième jour du mois de mai; elle a été baptisée quatre jours plus tard par le révérend Père Huguerre, curé de McLennan. Elle est la fille de Albert Simoneau et de Diana Richié. En ce moment à l'Hôpital de McLennan elle compte retourner à Girouxville, bientôt, avec sa maman. Elle a eu pour parrain et marraine: monsieur et madame Napoléon Mailhot, son oncle et sa tante.

Premières communions

Le jour de l'Ascension, 29 de nos enfants avaient le bonheur de faire leur première communion; ce fut un beau jour; très nombreuses communions; du bien beau chant durant la messe; monsieur le curé développa le texte évangélique "Laissez venir à moi les petits enfants; le ciel est pour eux et pour ceux qui leur ressemblent." On ne pouvait choisir un meilleur texte pour parler de la communion et du ciel.

Exposition du T. S. Sacrement

Le 29 mai fut une journée de prières pour la paroisse de Girouxville; après la grand' messe, exposition du T. S. Sacrement; heure sainte le soir, à 7½ hrs et déposition du T. S. Sacrement; il y eut des adorateurs et des adoratrices toute la journée; outre le fait de nous unir aux catholiques du Budapest, en plein Congès Eucharistique International, on en profita aussi pour supplier Jésus-Hostie de nous envoyer de la pluie dont nous avons grand besoin pour faire lever la semence mise en terre. Demandez, nous dit Notre-Seigneur; nous avons demandé et nous allons obtenir de la pluie, puisque nous avons demandé de la pluie.

Mois de Marie

Il touche à sa fin; étant donné le peu de monde qui réside au village, on peut dire qu'on l'a suivi, avec assiduité; des personnes de bonne volonté se sont occupées, non sans succès du chant; il y a eu mois de Marie quotidien. Nous faisons aussi la neuvaine au Saint-Esprit.

Visiteurs au Presbytère

Monsieur l'abbé St. Pierre, curé de Guy; le révérend Père Marcotte, O.M.I., vicaire de Falher et desservant du Lac Magloire; monsieur l'abbé Normandeau, curé de Joussard et ancien curé de Girouxville; c'est un ancien que la population est toujours heureuse de revoir, lui qui est devenu pauvre pour Girouxville (pour aider Girouxville); monsieur et madame Comeau de Joussard venus voir leur fille: madame Dufresne.

Balle molle

Notre club de Girouxville a joué dernièrement contre Donnelly, sur le terrain de notre école; résultat 24 en notre faveur et 10 pour Donnelly; le 22 notre club jouait encore ici: gens mariés contre gens non mariés; les célibataires marquèrent 19 points contre 5 points. Hier, on jouait à Donnelly avec comme résultat: 9 pour Donnelly et 8 pour les nôtres.



Au Juniorat St-Jean

LAUREATS DU MOIS DE MAI

	CONDUITE	APPLICATION	EXCELLENCE
PREPARATOIRE			
1er	Clément Déry, Bonnyville,	R. Nadeau, Calgary	Jos. Lapointe, Bonnyville
2e	Emile Déry, Bonnyville	L. Vincent, Normandeau	L. Vincent, Normandeau
ELEMENTS			
1er	Maur. Blackburn, Edmonton	Marc Blackburn, Edmonton	Maur. Blackburn, Edmonton
2e	G. Despins, Calgary	Maur. Blackburn, Edmonton	Maur. Michaud, Batleford
SYNTAXE			
1er	L. Despins, Calgary	H. Detilleux, Vonda	L. Despins, Calgary
2e	G. Fortier, Mattes	P. Pilon, Edmonton	H. Detilleux, Vonda U. Duchesneau, St-Paul
METHODE			
1er	C. Richer, Donnelly	J. Van Brabant, St-Paul	C. Richer, Donnelly
2e	A. Escaravage, Saskatoon	C. Richer, Donnelly	H. Thomas, Grouard
VERSIFICATION			
1er	Ed. Dzellin, Aklavick	Ed. Dzellin, Aklavick	F. Champagne, Morinville
2e	M. L'Heureux, Falher	E. Hamel, St-Hippolyte	E. Hamel, St-Hippolyte
RHETORIQUE			
1er	A. Bouchard, Doussal	A. Bouchard, Doussal	P. Landreville, St-Paul
2e	J. Bourgeois, Donnelly	J. Bourgeois, Donnelly	A. Bouchard, Doussal

Un concours très intéressant

Les milliers d'élèves (jeunes gens et jeunes filles) des collèges, des séminaires, des écoles commerciales, etc., se voient ouvert un intéressant concours qui leur donnera droit, s'ils réussissent, à de fort beaux prix.

Ce concours est organisé par l'Action Nationale avec l'aide de la J.E.C., des Jeunes Naturalistes et des Scouts.

Le comité d'honneur de ce concours est formé de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; l'hon. Albiny Paquette, secrétaire provincial; M. Jean Bruchési, sous-secrétaire; le R. P. Emile Deguire, aumônier général de la JEC; M. J.-M. Bureau, commissaire provincial des scouts catholiques; le R. F. Adrien, directeur des Cercles de Jeunes Naturalistes; M. l'abbé Lionel Groulx; le R. Frère Marie-Victorin; M. l'abbé Albert Tessier; M. Esdras Minville et M. Victor Barbeau. Le comité du concours est constitué par les directeurs de la ligue d'Action Nationale.

La matière du concours est distribuée en six sections: photographies, avec commentaires écrits (minimum de dix photos); La route, récit de voyage d'un minimum de 2,000 mots; petite histoire, histoire locale, minimum 2,000 mots; enquêtes sociales et économiques, minimum 1,500 mots; sciences naturelles, des collections accompagnées d'observations personnelles; refrancisation, 1,200 mots pour l'essai et quelques actions importantes.

Le concours demande un travail strictement personnel, d'observation directe. Les recherches livresques, excellentes en elles-mêmes, n'ont rien à voir ici.

Sont admis à concourir, tous les élèves de langue française, garçons ou filles, qui fréquentent les collèges classiques et commerciaux, etc. En somme, toute la jeunesse étudiante, sauf celle des universités.

Le concours est ouvert le 1er juin et se terminera le 15 octobre. La proclamation des vainqueurs aura lieu à Montréal, au cours d'une réunion publique, en décembre et marquera l'ouverture d'une Exposition générale si le comité juge que la matière en vaut la peine.

Le comité du concours offrira aux auteurs des meilleurs travaux, c'est-à-dire ceux qui répondent le mieux aux intentions du concours, des prix substantiels. Pour chacune des six sections, il y aura un grand prix de $50.00 donné par le Secrétariat de la province, M. Jean Lallemand, M. Lucien Dansereau et l'Action Nationale. Deux prix de $10. et de nombreuses autres recompenses. Les meilleures copies auront l'honneur d'être publiées dans des revues ou des journaux canadiens. L'on peut s'adresser pour de plus amples renseignement au Comité du Concours intercollégial, André Laurendeau, secrétaire, 2182, rue Marcil, Montréal.

UNION ET UNITE

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, interrogé, dernièrement, par des journalistes de Montréal, a, notamment, déclaré ce qui suit:

"Le gouvernement de Québec n'est pas en faveur de la "national unity"; mais il est en faveur de la "national understanding."

"La Confédération n'est pas synonyme d'unité, mais elle est le symbole de l'union dans la diversité. L'unité, c'est l'assimilation de tous dans un seul tout; l'union, c'est la coopération de tous dans la diversité. L'unité dans la diversité, nous en sommes avec plaisir et nous collaborerons toujours et joyeusement à son maintien.

"L'unité, qui n'est que l'enfant naturel de l'assimilation, nous la combattrons conformément à nos droits et pour empêcher que les privilèges des minorités soient lésés, en quelque lieu, en quelque endroit du Canada, particulièrement chez nous dans la province de Québec.

"Nous ne sommes pas de ceux qui croient que le patriotisme et la saine administration soient l'apanage d'un seul de ce qui fut appelé: "les deux grands partis", comme ont été appelés le parti libéral et le parti conservateur. Et c'est parce que nous savons cette vérité, qui nous paraît évidente, que nous avons formé l'Union Nationale, qui est le groupement des meilleurs éléments du parti conservateur, du parti libéral et des indépendants qui placent l'intérêt de leur pays avant celui de leur parti."

ST-BONIFACE — Le R. P. Wilbrod Vézina, O.M.I., missionnaire à Fort Francis, Ont., ancien curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, est décédé à l'Hôpital de St-Boniface, Man., après une maladie de plusieurs semaines. Le défunt était âgé de 62 ans. Il était le frère de M. l'abbé Arthur Vézina, vice-supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe.

Le défunt était né à St-Denis-sur-Richelieu, le 2 décembre 1875, fils de Magloire Vézina, marchand, et d'Emélie Charron.

Un soldat irlandais, en garnison aux Indes, reçoit une lettre de sa femme désolée:

"Impossible de cultiver tout notre jardin; c'est au-dessus de mes forces, j'attendrai ton retour.

Il répondit:

"Chère femme, ne touche pas au jardin: j'ai enfoui de l'argent dedans!" (Cela sur une carte postale.)

Et il arriva que toutes les nuits des hommes zélés, armés de lanternes, se mirent à remuer le jardin de fond en comble, ne laissant pas un coin qui n'ait été défoncé.

L'Irlandaise l'écrivit à son mari.

Il répondit:

"Maintenant, sème des pommes de terre!"

CONGRES CREDITISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(Compte-rendu du "Devoir" de Montréal)

ST-HYACINTHE — Les théoriciens du Crédit social ont tenu à St-Hyacinthe leur premier congrès dans la province, sous les auspices de la Ligue d uCrédit social de la province de Québec, et M. Louis Dugal, avocat de Québec, en présida les diverses séances et manifestations. De nombreux délégués s'étaient rassemblés dans notre ville, venus de toutes les parties de la province. La journée débuta par une messe à la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, dite par le R. P. V. Hébert, O.P., et le R. P. A.-M. Bégin, O.P., prononça le sermon. Le R. P. N. Ferron, O.P., curé de la paroisse, souhaita la bienvenue aux congressistes.

M. Bouchard accueille les congressistes

Les séances d'études se tinrent à la villa Ste-Jeanne d'Arc, où M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et chef parlementaire de l'opposition, à l'Assemblée législative, présenta les hommages de la ville de St-Hyacinthe. Le soir, une grande assemblée publique était tenue au parc Dessaulles, sous la présidence de M. Dugal. Les principaux orateurs furent M. J.-E. Grégoire, ex-maire de Québec et député à l'Assemblée législative, Paul Bouchard, journalistes, directeur de la "Nation", Québec; Louis-V. Even, secrétaire général de la Ligue, St-Hyacinthe; René Pelletier, député créditiste de l'Alberta au Communes; Charles Johnston, député créditiste de Bow-River, aux Communes; Armand Turpin, industriel de Hull; Mlle C. Côté et M. J. Gingras, de Montréal. On a noté ici que M. Albert Saint-Martin, le chef socialiste de Montréal, circulait dans la foule pendant l'assemblée. Il portait à son revers, comme la plupart des auditeurs, le ruban-souvenir du congrès.

Les discours

M. Blackmore, député fédéral de Lethbridge, a expliqué les principes fondamentaux du Crédit Social.

M. René Pelletier, député fédéral de la Rivière-la-Paix, a déclaré que les Canadiens français de l'Ouest délaissent les vieux drapeaux de partis pour s'enrôler sous la bannière du Crédit Social.

L'ex-maire, Grégoire, de Québec, qui ne figurait pas sur la liste des orateurs, a été invité à prendre la parole. Le député "national" de Montmagny à l'Assemblée législative a dit qu'il n'était pas venu à St-Hyacinthe pour parler, mais pour écouter. "Mais je puis dire sans hésitation, ajoute-t-il, que je suis un cré-

(Suite à la 8e page)

CARTES PROFESSIONNELLES

"NOUS VOUS SERVONS MIEUX"

CARTES D'AFFAIRES

"VOTRE SATISFACTION EST NOTRE SUCCES"

DEUX LOIS ULTRA VIRES

EDMONTON — La Cour d'appel de l'Alberta vient de déclarer ultra vires la loi albertaine qui réduit de 50% le taux d'intérêt sur les obligations garanties par la province ainsi que la loi qui interdit d'intenter des poursuites pour recouvrer le plein montant de l'intérêt sans l'assentiment du lieutenant-gouverneur en conseil. Il s'agissait d'une cause où l'Ordre Indépendant des Forestiers réclamait le paiement entier de l'intérêt sur des obligations du "Lethbridge Northern Irrigation District" et où le tribunal de première instance avait donné gain de cause à la société demanderesse. La Cour d'appel a maintenu le jugement en déclarant les deux lois ultra vires, avec une seule dissidence, celle de M. le juge Frank Fork. M. le juge en chef Harvey a déclaré dans son jugement que le taux de l'intérêt est du ressort du gouvernement fédéral et que la loi de la procédure qui complète une loi invalide est elle-même invalide "ipso facto."



CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 21 juin 1938, des soumissions pour la construction d'un quai-briselames à Sylvan-Lake, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un quai-briselames, Sylvan-Lake, Alberta."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice de la douane, Winnipeg, Man., ainsi qu'aux bureaux de poste de Sylvan-Lake, Red-Deer, Calgary, Edmonton, Alta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au deposant dès que les dits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et les devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre J.-M. SOMERVILLE, Sec.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 31 mai 1938.

SAINT-EDOUARD

Corr:—Colombe

Dimanche dernier la joie et le bonheur rayonnaient sur toutes les figures. En effet notre bon curé, malade depuis plusiers longs mois, revenu durant le cours de la semaine parfaitement guéri, officiait à la grand messe pour la première fois depuis dix-huit mois. Les prières ferventes de tous ont été entendues du ciel et de nombreuses actions de grâces furent offertes à Dieu durant la messe. Nous espérons qu'il restera de longues années à travailler à cette portion de la vigne du Seigneur qui lui a été confiée et qui lui est si chère!

Lundi le 6 juin M. le curé benissait le mariage de Roland Hamel, fils de M. et Mme F. Hamel de St. Paul, et de Diana Roberge, fille de M. et Mme Solem Roberge de St. Edouard. Aux nouveaux époux voeux de bonheur et de longue vie!

M. Jos. Socquet, marchand, est parti la semaine dernière pour assister au Congrès Eucharistique de Québec. Durant son séjour dans la province il visitera son vieux père et sa vieille mère qui demeurent à Woburn. Bon voyage et heureux retour au pays!

CHICOUTIMI — M. Antonio Taibot, de Chicoutimi, avocat, conseil du roi, a été élu mercredi député du comté de Chicoutimi par une majorité de 2473 voix sur son plus proche concurrent, M. Alfred Tremblay, et de 4445 voix sur le Dr. Henri L. Duhaime maire de Chicoutimi.

GUAYAQUIL, Equateur — On vient de repérer le plus vieil Equatorien. Il s'appelle Eugenio Garces Castró, et il a 130 ans, suivant le quotidien "Universo". Senor Garces vit à Las Rames, dans les Andes. Il a été facile de le repérer, car il est allé demander une carte d'identification. Il est en santé et vigoureux encore.

L'HON. JUGE FORD ET LE COMITE FRANCE AMERIQUE

L'Hon. Juge Frank Ford vient de recevoir du Secrétaire général du Comité France-Amérique de Paris une lettre dans laquelle on lui apprend qu'une "Semaine des Nations américaines" aura lieu du jeudi le 27 juin au mardi 5 juillet, dans le but de recevoir à Paris, des personnalités des Nations Américaines ayant l'intention d'aller en France à cette époque. La lettre prie l'honorable M. Ford, président du Comité France-Amérique d'Edmonton de faire part de cette nouvelle à tous les membres du Comité local, et lui renouvelle l'expression d'une haute considération pour le bon travail d'union franco-américaine qu'il accomplit à Edmonton.

PLUSIEURS DISTINGUES VISITEURS A LA SURVIVANCE

Nous avons eu le plaisir de recevoir à la Survivance au cours de la semaine, plusieurs distingués visiteurs de l'Est et quelques compatriotes de la province. Notons entr'autres M. l'abbé Charbonneau V. F., curé de Saint François d'assise de la Longue Pointe, M. le Chanoine Lalonde, curé de N. Dame d'Ottawa, Mgr. Lebeau, chancelier du diocèse d'Ottawa, le R. P. Piché O. P. prieur des Dominicains de Fall River. Les quatre visiteurs revenaient du sacre de S. E. Mgr. Duprat à Prince Albert, et se rendaient à Victoria. Au cours de leur visite dans notre ville, ils ont logé à l'Archevêque et ont visité plusieurs de nos institutions de la ville.

Sont passés aussi par nos bureaux Mgr. A. A. Saint Germain, directeur de l'Ecole Normale de Nicolet. Mgr. St-Germain a visité dans l'Ouest et particulièrement en Alberta, toutes les Maisons des RR. SS. de l'Assomption dont la Maison-Mère est à Nicolet. Mgr. St. Germain est un parent de M. l'avocat Saint Germain de Morinville, et il s'est rendu visiter cette famille. Il est reparti lundi dernier pour aller à Ottawa, assister à l'ordination du R. P. Gérard Forcier O.M.I.

Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir à nos bureaux, le R. P. Conrad Latour, O.M.I. directeur de l'Ecole de Musique et de Déclamation de l'Université d'Ottawa, et l'un des Gouverneurs du Comité Central du Gala National Dramatique. Le R. P. Latour venait de Winnipeg où il a assisté aux séances du Gala National. Il a pareillement assisté au sacre de Mgr. Duprat à Prince Albert, et il a visité l'un de ses frères, missionaires oblats à Duck Lake. Le R. P. Latour est un diplômé de la Scala Cantorum de Paris.

Le R. P. Habay du Fort Vermilion accompagné de M. Galibois, assistant agent des Indiens de Driftpile, ont passé à la Survivance ces jours derniers.

LA R. SR. PROVINCIALE DES SSRS. DE LA PROVIDENCE A GROUARD

La Révérende Soeur Pierre de Rome, Provinciale des Soeurs de la Providence était de passage à Grouard et à High Prairie la semaine dernière.

LE DELEGUE DU VICARIAT DE GROUARD

Nous apprenons que le R. P. Wagner, curé de Friedenstall a été élu délégué de ce Vicariat pour le prochain chapitre général des Oblats à Rome. Il accompagnera S. E. Mgr. Langlois, qui ira lui-même au chapitre général de sa Congrégation à titre de Vicaire des Missions de Grouard.

DEPART POUR LE MANITOBA

Monsieur Joseph L'heureux, citoyen avantageusement connu à Falher, vient de passer à Edmonton, pour se rendre au Manitoba. Il nous a dit qu'il quittait Falher pour aller s'établir soit à Saint Boniface ou dans quelqu'autre paroisse can.-française de cette province. M. L'heureux est bijoutier de son métier. Son fils Marc est étudiant au Juniorat des Oblats d'Edmonton.

M. ROLAND PATENAUDE, NOMME AGENT

Nous apprenons avec plaisir, que notre compatriote, M. J. Roland Patenaude, employé au service des Voyageurs du Canadian Pacifique depuis dix ans à Edmonton, vient d'être nommé agent de la Compagnie au Chateau Lac Louise, pour cet été, soit du 11 juin au 14 septembre.

FIANCAILLES COTE - TAYLOR

On vient d'annoncer les fiançailles de Cécile Taylor, fille ainée du Juge et de Mme G. E. Taylor de Moose Jaw, à Jean Coté, fils aîné de Mme J. L. Coté. Le mariage aura lieu prochainement.

DECES

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Christin Morchowski, née Hélène Paul, survenue le 26 avril dernier au Fort Vermilion. Elle laisse dans le deuil son mari et trois jeunes enfants.

NOTES EXPLICATIVES

La semaine dernière nous annoncions que la jeune Thérèse Turgeon s'était classée deuxième quant au nombre de points obtenus au festival musical provincial. Nous tenons à ajouter qu'elle s'est aussi classée première pour le piano dans la classe préliminaire provinciale qui comprenait une vingtaine de concurrents.

S. E. MGR. FORBES PRECHERA

Nous apprenons que Son. Exc. Mgr. Forbes donnera le sermon de circonstance au sacre de Mgr. Langlois à Québec. Le R. P. Binet, curé de Peace River, et MM les abbés Legaulu de Donnelly, et St. Pierre de Guy, représenteront le Vicariat de Grouard aux fêtes du sacre et au Congrès eucharistique de Québec.

LE DELEGUE DU MACKENZIE AU CHAPITRE GENERAL

Le R. P. Michel, supérieur de la Mission de Good Hope sur le MacKenzie, a été élu pour aller représenter le Vicariat du MacKenzie, au chapitre général des oblats à Rome. Il accompagnera S. Exc. Mgr. Breynat qui va de droit au chapitre de sa congrégation à titre de Vicaire des Missions du MacKenzie.

* * *

LE R. P. FORCADE EST DANS L'EST

Le R. P. Forcade, gérant d'affaires et directeur de l'imprimerie La Survivance, est parti pour l'Est, il y a quelques jours. On nous apprend que le Révérend Père passera quelque mois dans l'Est dans l'intérêt de sa santé.

* * *

CONSTRUCTIONS D'HOPITAUX

On nous apprend qu'un hôpital d'une douzaine de lits sera construit cet été au Fort Résolution. Un autre hôpital d'une vingtaine de lits sera pareillement construit l'an prochain au Fort Rae.

* * *

BENEDICTION D'UN HOPITAL A McMURRAY

Nous venons justement de recevoir malheureusement trop tard pour publication, un rapport des fêtes qui se sont déroulées à McMurray à l'occasion de l'ouverture et de la bénédiction de l'hôpital de l'endroit. Nous publierons ce rapport la semaine prochaine.

* * *

RETOUR DE S.E.MGR. FALLAIZE

S. E. Mgr Fallaize, est revenu du Grand Nord, il y a quelque jours.

DELEGATION DU MACKENZIE AU CONGRES

Le clergé du Vicariat Apostolique du MacKenzie sera représenté au Congrès Eucharistique de Québec par LL.EE.NN.SS. Gabriel Breynat, Pierre Fallaize, et par le R. P. Serrurit, procureur vicarial.

DEUX NOUVEAUX MISSIONNAIRES POUR LE NORD

Deux jeunes missionaires de France viennent de passer à Edmonton en route pour le Vicariat du MacKenzie. Ce sont les RR.PP. Colas et Denis O.M.I.

MARIAGE BEAULIEU-CARRIERE

Mercredi, le 1er juin, avait lieu le mariage de M. Roland Beaulieu et de Mlle Alma Carrière. Le R. Père Boucher, O.M.I., dans une brève allocution, contrasta le mariage catholique avec les unions quasi païennes d'autres sectes. Il offrit ses voeux de bonheur et de prospérité à l'heureux couple. A la grand'messe qui suivit la cérémonie, le R. P. Koolen bénit le mariage. Pendant la messe, Mmes G. St-Arnaud et R. Gouin chantèrent brillamment des solos appropriés. L'église, très bien décorée, offrait un cadre charmnat pour les deux jeunes époux et leurs compagnons d'honneur, M. Henri Beaulieu et Mlle Dorina Carrière.

Après la cérémonie, toute la famille et les invités nous laissèrent pour aller se divertir à la Chambre de Paons, au Café Shasta, à Edmonton.

Le soir, tous les amis et les parents se réunirent de nouveau pour souhaiter bonheur, longue vie et prospérité aux nouveaux mariés. La danse dura jusqu'à une heure très avancée; malheureusement, la salle était trop petite pour la foule.

LE BLASON de S. E. Mgr DUPRAT, O.P.

Le blason est en raccourci l'idéal de celui qui le porte et le résumé de ses affections.

Son Exc. Mgr Duprat, O.P., par ses armes et sa devise, s'est tracé un programme basé sur ce qui lui tenait le plus au coeur.

Lécu se lit comme suit:

Parti, au premier aux armes de l'Ordre Dominicain; au second de gueule (rouge), portant en barre une rivière d'argent accompagnée en chef de deux gerbes de blé d'or et en champagne de trois gerbes du même.

Au chef d'or portant en pal le monogramme du Christ, l'alpha et l'oméga de sable (noir) accostés à dextre et à senestre d'une rose du rosaire, de gueule.

Voici ce que veut dire l'élu: d'abord et par-dessous tout, le Christ dans son humilité, dans sa simplicité magnifique, toute puissante et éternelle; mais avec la Vierge qui nous a donné le Fils de Dieu et nous garde à lui.

Puis le souvenir de l'Ordre qui restera la famille du nouvel évêque devenu le pasteur du diocèse et le père de tous ses filèles.

En effet, les fidèles et les prêtres ne sont pas oubliés puisque Mgr leur consacre la moitié du champ de son écu, en symbolisant la province par la rivière d'argent qui rappelle la Saskatchewan et les gerbes de blé qui en font la richesse matérielle, mais qui font aussi penser aux moissons d'âmes que l'apôtre désire pour le Maître.

La devise: "Libere Recta", "Librement les choses droites". Même simplicité, même clarté, mais aussi même énergie que dans le blason. Le devoir d'abord, le droit, la justice, en dépit de tout ce qui pourrait s'y opposer, de tous les pouvoirs moins droits et moins justes, désireux d'influencer un idéal qui veut tendre uniquement vers le Christ qui apportera la sanctification à la famille diocésaine.

TAUX D'INTERET à 2%

OTTAWA — Le comité des banques et du commerce des communes a décidé de fixer à 2 pour cent par mois le taux d'intérêt que les compagnies de petits prêts pourront exiger de leurs clients, en vertu du bill que le comité a préparé et qui sera soumis à la Chambre. Le comité, la veille, avait par un vote de 7 à 4, fixé le taux d'intérêt à 2¼ pour cent par mois, mais l'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, s'y était fortement opposé. Le comité s'est rendu à la demande du ministre.

LA LIBERTE ECONOMIQUE

KINGSTON — Dans un discours aux diplômés de l'école de médecine, Queen's University, l'hon. R. J. Manion, ancien ministre conservateur des Chemins de fer et canaux mentionné comme futur chef de son parti, a declaré que les nations démocratiques, après avoir donné la liberte politique à l'individu, devaient maintenant s'efforcer de lui assurer. la liberté économique.

CONGRES CREDITISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(Suite de la page 7)

ditiste social. Je pense que le crédit devrait être plus social, c'est-à-dire pour le bénéfice du peuple et non pour celui des trusts.

M. Paul Bouchard, directeur de la "Nation"è candidat national défait à l'élection complémentaire fédérale de Lotbinière, a déploré le fait qu'on ait annoncé qu'il n'y a pas d'argent au Canada, alors que les trusts trouvent moyen d'exporter de l'argent pour le réarmement.

Pas de "loi du cadenas"

Le maire Bouchard, chef parlementaire de l'opposition libérale à Québec, a dit, dans son allocution de bienvenue, que tous les congressistes auraient leur franc parler à St-Hyacinthe, et qu'il n'y avait pas dans cette ville de "loi du cadenas."

Résolutions

Le congrès a voté plusieurs résolutions dont l'une d'hommages au major C.-H. Douglas, qui a la paternité du Crédit Social en Grande-Bretagne, au premier ministre d'Alberta, M. William Aberhart, chef du seul gouvernement créditiste canadien. On a émis le souhait que tous les candidats du Crédit Social soient victorieux aux élections provinciales de la Saskatchewan, le 8 juin prochain. Enfin, les congressistes ont préparé un plan de propagande créditiste dans la province de Québec.

Election des officiers

Voici le résultat des élections des officiers du Crédit Social québécois: Président, M. Louis Dugal, avocat, de Québec; vice-président: MM. Armand Turpin, de Hull, et D.-Napoléon Vézina, de Québec; secrétaire: M. Louis Even, de Gardenvale; trésorier: le Dr J.-A. Bélanger, de Hull.

LA QUESTION

(Suite de la page 3)

venus dans la municipalité locale où qu'il est nécessaire que le fédéral et le provincial augmentent leurs contributions à cette fin. Nonobstant d'onéreuses taxes, municipales, pour fins éducationnelles, qui, sans nul doute, doivent être abaissées de quelque façon, et un système d'octrois du gouvernement provincial, les écoles élémentaires de la province requièrent d'autre assistance financière. C'est plus particulièrement le cas de la section des écoles séparées du système scolaire, à cause du fait que la province n'a pas donné suite à la dite législation de 1863, comme il a été indiqué auparavant, et que le fardeau de l'impôt pour les écoles séparées, retombe en grande partie sur l'immeuble que possèdent les individus.

Les commissions des écoles séparées sont forcées et, à bon droit, de maintenir les standards d'éducation, posés par le ministère et, à cause des conditions ci-haut mentionnées, le nombre relativement plus considérable d'élèves et l'evaluation plus basse par élève, les écoles séparées de la province sont en présence d'un problème financier difficile à résoudre. La gravité de la situation est reconnue par le comité d'enquête sur les frais d'education dans la province d'Ontario 1938.

Méthode équitable

Cette association soutient que la méthode la plus équitable d'assistance fédérale aux écoles élémentaires et secondaires serait des octrois, suffisants pour les besoins et donnés à condition que la province répartisse les fonds entre les écoles publiques et separées d'après l'assistance scolaire en raison inverse de l'évaluation.

Cette association s'oppose au principe de l'éducation d'Etat et des écoles d'Etat soumises directement aux gouvernements provinciaux. Nonobstant les faiblesses du système actuel géré par les bureaux locaux de commissaires sous la direction du ministère de l'éducation, un tel système à demi étatifié est d'après nous, le mieux adapté aux habitants du Canada.

Le contrôle et l'administration des affaires éducationnelles devrait appartenir fondamentalement et définitivement aux commissions locales, en tant que représentants des parents des enfants.

Toute assistance apportée par les gouvernements fédéral ou provinciaux pour fins d'éducation devrait être basée sur le principe du contrôle local.

Cette association soumet que le gouvernement fédéral devrait aider matériellement au financement et au développement d'écoles techniques, professionnelles, agricoles et autres écoles semblables qui, à cause de leur relation étroite avec le vie industrielle et économique du dominion, peuvent passer pour une responsablité non seulement provinciale, mais fédérale.

Nous proposons que des octrois provinciaux plus élèves et l'inauguration d'un système d-octrois fédéraux, d'une somme raisonable, aux écoles primaires et seconndaires, et la départition de ces octrois entre les écoles publiques et separées, en se basant sur le nombre et l'assistance des enfants en proportion inverse à l'evaluation, non seulement soulageraient les propriétaires d'une partie du lourd fardeau mentionné plus haut mais en même temps contribueraient à distribuer le coût de l'éducation dans les diverses provinces du dominion.

L'esprit de la Confederation

Cette association est fermement convaincue que les problèmes éducationnels des minorités religieuses soumis à votre commission seraient résolus facilement et d'une manière satisfaisante si l'on étudiait la question avec les mêmes sentiments qui rendirent possible la Confédération.

Les griefs ressentis par les grandes minorités engendrent sans doute un sentiment qui nuit à l'unité nationale. Un esprit de coopération et de bonne volonté vers l'harmonie nationale et sociale inspira les Pères de la Confédération à insérer dans l'acte de l'Amérique Britannique du Nord les articles qui devraient assurer aux minorités religieuses, la liberté de religion et les privilèges et les droits éducationnels.

LES CATHOLIQUES AU MEXIQUE

MEXICO — Depuis le début de la campagne électorale dans l'Etat de Tabasco, on craint de nouveaux désordres dans cette région; en effet, le conflit entre l'Eglise et l'Etat, qui divise le Mexique depuis 20 ans, menace de prendre des proportions. A Villa Hermosa, à la suite d'une rencontre entre catholiques et la police, quatre catholiques furent tués et un constable blessé. Les catholiques demandent la liberté de culte qu'on ne veut pas leur accorder. Récemment, ils présentaient au président Lazaro Cardenas une pétition à cet effet. Le gouverneur Victor-Fernandez Manero, de Tabasco, faisant rapport au gouvernement de cette affaire a télégraphié au département de l'Intérieur que "les catholiques étaient responsables des désordres."

Les catholiques, de leur côté, ripostèrent que la police était coupable de ces meurtres. Les catholiques de tout le Mexique ont télégraphié à Mgr Vincente Camacho, évêque de Tabasco, à Guadalajara, des messages de protestation. Mgr Camacho, bien qu'évêque de Tabasco, réside à Guadalajara depuis qu'il a été exilé de l'Etat de Tabasco durant le régime du dictateur Thomas-Garrido Canabal.

Depuis le 11 mai, les paysans catholiques se réunissent à Villa Hermosa où ils reconstruisent l'église qui a été détruite quand Garrido Canabal a banni tous les exercices religieux.

ACCUSES A BARCELONE

BARCELONE, Espagne. — Quarante-quatre personnes, dont vingt femmes, ont été traduites hier devant un tribunal du peuple sous l'accusation d'avoir fait de l'espionnage à titre de membres de la cinquième colonne nationaliste chargée d'opérer derrières les lignes loyalistes. On prétend que ces accusés font partie de l'organisation fasciste espagnole et qu'ils ont perçu de l'argent pour aider les sympatisants nationalistes en Espagne loyaliste. Vingt-sept avocats défendent ces 44 accusés qui, s'ils sont trouvés coupables, tomberont probablement sous les balles d'un peleton d'exécution.